

LA FORCE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°614 - Février 2020

Prochaine parution : le 3 mars 2020

2 €



Retraite à points, c'est toujours NON

AG de grève au dépôt de bus de Thiais

Crédit photo : ©photosociale.com

De cette société, on n'en veut pas

Notre parti a tenu son 9^e Congrès p. 3

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous!"

Le mouvement social n'en n'a pas fini avec la réforme des retraites et la politique de Macron

Ce gouvernement est fourbe ; il ment, triche et veut faire passer en force une réforme, celle de la retraite à points, rejetée par une majorité de travailleurs, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes. Certains des soutiens d'E. Macron s'inquiètent de cet entêtement et surtout de l'immense colère qu'elle provoque. Mais l'oligarchie, qui a mis Macron en place pour défendre ses intérêts, veut que cette réforme passe, car elle lui permet de mettre la main sur des milliards, directement, en appauvrissant les retraités de demain, du public comme du privé. Elle veut mettre à bas ce qui reste du système de solidarité et de répartition intergénérationnelle pour pousser plus loin l'individualisation et la précarisation du plus grand nombre.

C'est la même logique qui est à l'œuvre quand le gouvernement et les financiers décident d'abaisser le rendement du livret A, pour le faire passer à 0,5 %, « un niveau historiquement bas », en dessous du niveau de l'inflation, et que le ministre Le Maire incite les petits épargnants, l'immense majorité des titulaires de ce type de livret, à se tourner vers le « plan d'épargne retraite » individuel ou d'entreprise mis en place avant la réforme !

C'est la même logique de classe qui galvanise Macron quand il reçoit à Versailles, au 47^e jour de grève contre la retraite à points, 200 patrons des plus grandes entreprises mondiales, pour les inciter à « choisir la France », qu'il présente comme le pays de cocagne pour les investisseurs, grâce à ses réformes qui ont réduit à presque rien les « charges sociales », mis en place une législation et une fiscalité favorables au patronat et qui veut, aujourd'hui, mettre en place un système de retraite qui s'inspire de ce qui se fait de « mieux », du point de vue du Capital.

C'est pourquoi, l'opposition à la mise en place de « la retraite à points » s'inscrit dans le combat plus large : le combat contre la société au service des riches, des grandes entreprises, des fonds d'investissements, et l'Etat policier qui matraque celles et ceux qui s'y opposent, cette « société qu'on ne veut pas, et qu'on combat ». C'est ce qu'expriment

de multiples façons de plus en plus de travailleurs, de grévistes, de manifestants et manifestantes participant aux grandes journées de mobilisations interprofessionnelles, qu'ils soient des transports publics (Sncf, Ratp...), de l'enseignement, de la culture, les jeunes lycéens, étudiants, sans oublier les retraités.

Le projet de loi présenté par Philippe, qui contient 29 ordonnances (!), a été critiqué par le Conseil d'Etat, non sur le fond, le principe de la retraite à points, mais sur les prévisions de financement et d'autres considérations juridiques et institutionnelles. C'est « bon à prendre » pour nous tous et toutes qui continuons à être opposés à cette réforme, mais nous savons que le gouvernement a d'autres moyens pour aboutir à ses fins, sur le plan « légal ».

Le gouvernement a incontestablement perdu la bataille de l'opinion – l'opposition à la réforme reste majoritaire – et il sera certainement sanctionné lors des municipales, d'autant que la tricherie de Castaner pour essayer de biaiser la façon de présenter les résultats des communes de moins de 9 000 habitants, a été retoquée.

Le mouvement de grève reconductible dans les transports est arrêté, mais le refus de la réforme qu'il a porté est toujours là et il s'enrichit de nouveaux fronts de mobilisation, qui se retrouvent ensemble, lors des journées de mobilisation interprofessionnelle, et qui ont aussi leur propre dynamique. Le 9^e congrès de notre parti qui vient de se tenir a été traversé par ce grand mouvement social, par son bouillonnement et sa détermination. Les combats des travailleurs et des peuples dans le monde, sur tous les continents, ont également irrigué notre réflexion et notre détermination. Dans les orientations que nous nous sommes tracées, il y a : « transformer la colère sociale en conscience de la nécessité de rompre avec le système capitaliste impérialiste ». On est en plein dedans. C'est à cela que nous travaillons, dans les luttes, les mobilisations d'aujourd'hui, et il faut que nous soyons plus nombreux à nous y engager. ★

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Adresse internet :

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) 26 €

Version électronique (pdf) 26 €

Pli fermé 32 €

Abonnement avec soutien 35 €

Chèque à l'ordre de : Société En Avant
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Succès du 9^e congrès du PCOF

Notre parti vient de tenir son 9^e congrès ordinaire dans un contexte politique et social qui, lui, était loin de l'être !

En effet, c'est alors que d'importants secteurs de la classe ouvrière, de salariés et des masses populaires, opposés à la réforme des retraites par points, sont engagés dans un bras de fer avec le gouvernement que les délégués se sont réunis pour participer à ses travaux. S'extrayant pour certains des AG de grévistes ou des actions de solidarité avec le mouvement, les délégués ont entendu le rapport d'activité du CC sortant, discuté le rapport politique sur la situation nationale et internationale, le texte d'orientation, et ont élu, sur cette base, le nouveau Comité central.

Le rapport d'activité comme les textes politiques, amendés après discussion, ont tous été votés à l'unanimité ; même unanimité pour l'élection du nouveau comité central.

Dès les travaux terminés, les délégués sont repartis dans leurs localités respectives, plein d'une énergie renouvelée pour mettre en œuvre les orientations fixées par le congrès.

Nous reproduisons ci-dessous les axes qui vont guider l'activité des militants de notre parti au cours de ces prochaines années ; ils vont faire en sorte d'entraîner avec eux, dans l'action, tous ceux qui les partagent.

Nos axes politiques pour travailler à la rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste

Nous appelons à la résistance face à l'Etat policier qui réprime ceux qui luttent, les frappe et les mutile, qui criminalise la contestation sociale, garantit l'impunité policière, protège les intérêts de patrons. Face à la violence de classe de la bourgeoisie, opposons le droit de la classe ouvrière et du peuple à s'organiser et à se défendre.

Nous nous battons pour l'abrogation des lois répressives qui se sont succédé au nom de la « lutte contre le terrorisme » et pour l'interdiction du LBD, une arme de guerre, et des grenades de désencerclement, responsables de dizaines de blessés. Nous exigeons la dissolution des brigades de policiers voltigeurs.

Nous luttons contre la montée de la réaction, la banalisation de l'extrême droite, la promotion des

conceptions rétrogrades dans tous les domaines.

Nous soutenons le combat des femmes et des hommes contre les violences faites aux femmes, contre les remises en cause de leurs droits, notamment en matière d'avortement, de maîtrise de leur corps.

Nous combattons toutes les politiques, idées, pratiques, qui veulent diviser la classe ouvrière et les masses populaires, comme le racisme et la xénophobie. Nous combattons l'islamophobie et toutes les tentatives de division entre communautés. Nous dénonçons la politique de ghettoïsation et les discriminations dont sont victimes les jeunes des cités populaires.

Nous appelons à lutter pour défendre les services publics, leur utilité sociale au service des usagers des milieux populaires. La santé, l'enseignement, la protection sociale, le logement, les transports, la culture, l'information... doivent être soustraits à l'appétit des monopoles. Ce qui a été privatisé doit revenir dans le domaine public, sans indemnisation. Ces secteurs, privés de moyens humains et matériels depuis des années, doivent devenir une priorité nationale.

Nous combattons les grands travaux, coûteux, inutiles et polluants, exigés par les monopoles, contre l'avis et les intérêts des populations. Ces projets, qui se sont multipliés, ont pour but premier de remplir les carnets de commandes des grands groupes du BTP, les banques, les monopoles de la grande distribution... Plusieurs projets à plusieurs milliards ont été bloqués par la mobilisation populaire, qui doit rester vigilante pour parer aux manœuvres de contournement.

Contre les principaux responsables de la pollution et du réchauffement climatique

Nous appelons à renforcer le combat pour imposer des mesures concrètes, financières et industrielles, aux monopoles pollueurs. Pour nous, le combat contre les causes et les conséquences du changement climatique s'inscrit dans le combat général contre le système capitaliste impérialiste.

Nous sommes pour la sortie du nucléaire civil et militaire. Dans notre pays, le lobby militaro-industriel et celui du nucléaire sont intimement liés : ils se renforcent et se « justifient » mutuellement face à la contestation qui les cible depuis des

années. Ce sont deux piliers de l'impérialisme français, qui lui fournissent les armes nucléaires, symboles de grande puissance, et pour cela, ils sont partie intégrante du système impérialiste de pillage économique et de domination militaire, pour avoir accès aux gisements d'uranium des pays du Sahel. Nous nous opposons de la même façon à ce que ces mêmes pays deviennent des centres de stockage des matériaux irradiés.

Non à la militarisation et à la politique de guerre

Nous appelons à lutter contre le poids grandissant de l'armée dans la société : nous sommes pour une diminution drastique des dépenses d'armement, qu'ils soient conventionnels ou nucléaires. Nous nous battons contre l'entreprise de conditionnement de la jeunesse, via le « service national universel » et contre la présence accrue de l'Armée à l'école, dans le monde de l'apprentissage.

Nous dénonçons et exigeons l'arrêt des ventes d'armes et des contrats d'entretien qui les accompagnent. Le poids du lobby militaro-industriel est une menace constante pour la société, d'autant qu'il ne « traite » qu'avec l'exécutif et plus particulièrement le chef de l'Etat et le « comité de défense ».

Non à l'Europe des monopoles !

Nous refusons de participer ou de cautionner toute politique ou mécanisme qui visent à sortir la construction européenne de la crise qui la tient. Nous sommes partisans de la sortie de l'UE, de l'euro, qui sont des carcans pour les travailleurs et les peuples. Nous sommes pour le développement de la solidarité entre les peuples d'Europe et du monde entier.

Nous combattons l'impérialisme français et nous sommes solidaires des peuples qu'il domine

Nous sommes solidaires des peuples d'Afrique qui luttent contre la présence militaire, économique, financière, culturelle de l'impérialisme français ; contre le pillage de leurs richesses par les monopoles français ; contre la mainmise de l'UE.

Nous dénonçons l'argument selon lequel la présence française serait préférable à celle de la Chine, de la Russie ou de tout autre Etat. C'est aux peuples de décider de leur avenir, des relations qu'ils veulent établir avec d'autres pays.

Nous exigeons le retrait inconditionnel des bases militaires françaises et l'abrogation des traités soi-disant d'assistance qui ne protègent que les

régimes qui collaborent avec l'impérialisme français.

Nous dénonçons et nous opposons aux guerres auxquelles participe l'impérialisme français, dans le cadre d'alliances internationales. Nous appelons à renforcer le combat pour la sortie de la France de l'OTAN, pour la dissolution de cette alliance militaire et nous nous opposons à toute forme de « défense européenne » qui sera obligatoirement un instrument de menace et de répression contre les peuples.

Nous sommes solidaires des peuples des colonies françaises et défendons leur droit à l'autodétermination ; celle du peuple kanak qui continue à revendiquer l'indépendance et celle des autres peuples des colonies françaises, qui sont les seuls à pouvoir décider des formes qu'elle prendra, sachant que la métropole coloniale a des devoirs de réparation à leur égard.

Nous combattons le soutien de l'impérialisme français à l'Etat sioniste d'Israël et soutenons le combat du peuple palestinien pour ses droits nationaux.

Voilà les axes politiques que nous nous fixons : le combat pour les mettre en œuvre n'attend pas. Une course de vitesse est engagée entre les forces du progrès, les forces démocratiques, anti-impérialistes et révolutionnaires, d'une part, et celles de la réaction, de l'oligarchie et de son Etat, d'autre part. La classe ouvrière, les masses populaires, la jeunesse, les femmes des milieux populaires.... montrent, à travers leurs mobilisations, un grand potentiel. Dans cette période de flux du mouvement, il faut travailler dur pour engranger le maximum de forces et construire la direction révolutionnaire nécessaire à le développer et lui faire remporter des victoires.

L'axe général de notre travail ces quatre prochaines années est celui de faire grandir la conscience de la nécessité et de la possibilité de la rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste et d'y travailler sans attendre. Cette rupture révolutionnaire est la condition pour ouvrir concrètement la voie à l'édification d'une autre société, une société socialiste, vers le communisme.

Cet objectif stratégique est l'aspiration pour laquelle, chez nous et dans le monde, luttent les communistes, pour libérer l'Humanité de l'exploitation capitaliste, du pillage et de la domination impérialistes, pour l'émancipation des travailleurs et des peuples. ★

Livret A, péages, électricité, chômage...

Toujours plus compliquée pour les gens modestes

Les mobilisations sur les retraites ont remis sur le tapis la question des salaires, des pensions et des revenus de remplacement. Plusieurs mesures entrées en vigueur ce 1^{er} février, viennent encore grever le quotidien de la grande majorité de la population.

Hausse des tarifs EDF :

+ 5,9 % en juin dernier, + 1,2 % en août 2019, + 2,4 % au 1^{er} février 2020 !

Cette nouvelle hausse des tarifs réglementés de l'électricité va impacter 25 millions de foyers abonnés à EDF. Ces hausses seraient justifiées par le coût d'exploitation des centrales nucléaires et l'obligation qu'a EDF de limiter à 42 € le prix du MWh d'électricité nucléaire qu'il vend à ses concurrents. Il s'agirait ainsi « d'éviter que les charges des concurrents d'EDF n'augmentent trop, et que la concurrence s'amenuise » (journal *La Croix* - 01/02/2020). Total direct Energie n'a plus qu'à dire merci à la Commission de Régulation de l'Energie ! Pendant ce temps, des milliers d'usagers populaires vivent dans la précarité énergétique. Comme il se dit dans les manifs, « c'est qui les voyous ? ». Les agents d'EDF procédant à des coupures ciblant les centres économiques dans le cadre

des mobilisations contre la réforme des retraites, ou les thuriféraires et les profiteurs criminels et cyniques de la déréglementation du secteur de l'énergie ?

Tarifs autoroutiers :

enchèreissement constant du coût des transports

Alors que le plein à la pompe reste un poste de dépenses important pour ceux qui n'ont d'autres solutions que les déplacements en voiture, une hausse des tarifs des péages d'autoroutes vient encore alourdir la facture de ceux qui sont obligés de prendre chaque jour leur véhicule pour se rendre au travail. Ce à quoi s'ajoute, ou vont s'ajouter, les hausses d'assurance automobile et d'habitation qui arrivent souvent à échéance au cours du 1^{er} trimestre.

Chute du taux du livret A

Le 1^{er} février, le taux de rémunération du livret est passé de 0,75 % à 0,5 %, son taux le plus bas depuis sa création il y a plus de 200 ans. La presse financière s'en réjouit et salue cette décision du gouvernement qui devrait pousser à une diversification des placements. Comment ne pas y voir un encouragement à la capitalisation

dans les assurances retraite au moment où la réforme des retraites nourrit le doute et les inquiétudes sur le montant des pensions ? Il s'agit, pour le Gouvernement, de réorienter vers d'autres produits de placement, les 300 milliards d'épargne dite de « précaution » déposée sur les livrets A.

Et chute des APL !

La baisse du taux du livret A est, selon Bruno Lemaire, une bonne nouvelle pour le logement social, dans la mesure où le taux du crédit conventionné dont bénéficient les organismes HLM dépend du taux du Livret A. Drôle de « redistribution », qui brasse l'argent des gens modestes, sans jamais demander un euro de plus aux riches et aux entreprises ! Un cynisme qui a de quoi faire grincer des dents le logement social alors que la mise à jour des barèmes « RLS » induit une importante baisse des APL, que les bailleurs sont tenus de compenser par une réduction des loyers, qui sera elle-même répercutée sur les travaux d'entretien et de rénovation de logements HLM !

Une embellie pour les chômeurs ?

Les chiffres publiés par Pôle Emploi fin janvier font état d'une baisse de

3 % du chômage en 2019. Ces résultats s'expliquent en partie par une augmentation des créations de postes. Mais il faut aussi prendre en compte d'autres éléments, notamment les stages qui masquent les chiffres du chômage, le renoncement à chercher un emploi et les radiations administratives. Celles-ci sont à mettre en lien avec le renforcement du nombre de contrôleurs et des procédures de contrôle avec l'obligation de compléter un questionnaire de 9 pages envoyé uniquement par internet. L'Insee mentionne par ailleurs un « halo autour du chômage qui augmente de nouveau au troisième trimestre » soit 1,6 million de personnes « qui souhaitent un emploi sans être considérées au chômage ».

Le nombre total des demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi reste quoi qu'il en soit très élevé avec 5,44 millions de personnes au quatrième trimestre, « en France métropolitaine », puisque les chiffres des DOM n'ont pas été publiés ! Cette situation est d'autant plus préoccupante que les violentes attaques contre les droits des chômeurs (ouverture de droit, montant et durée des indemnités) verront leurs effets néfastes amplifiés avec le système de la retraite par points. ★

Soixantième évacuation d'un camp de réfugiés à Paris

Par un petit matin glacial, le 27 janvier, les Préfectures de Police de Paris et d'Ile-de-France ont déployé d'importantes forces de police pour évacuer les 1 436 migrants, dont 93 enfants, installés dans un campement au bord du périphérique, à la porte d'Aubervilliers. Cette situation choquante se reproduit pour la 60^e fois. Des familles, des hommes seuls, dans le dénuement et la promiscuité de ce qu'on ose à peine nommer abris de fortune, tentes, baraquements, dans la boue, les gaz d'échappement et le vacarme de la circulation, les immondices, les rats...

Une situation qui se répète depuis 2015 car, à peine délogés, les campements se reforment, jusqu'à la prochaine intervention policière.

Mais sous le prétexte léifiant de la « mise à l'abri », qui disperse les réfugiés vers des gymnases ou l'un des 5 centres d'accueil, pour quelque temps, avant le retour à la rue, depuis novembre 2019, le ministère de l'intérieur et le préfet apportent une réponse sécuritaire, nouvelle étape vers le démantèlement complet :

« Cette mise à l'abri n'est pas une des

nombreuses qui se sont produites jusqu'à présent », a averti le préfet de police, Didier Lallement, précisant « nous ne recommencerons pas un cycle infini évacuations/réinstallations » mais une véritable « libération de l'espace ». Et en effet, depuis l'évacuation du 7 novembre du camp à la limite de Paris et du 93, porte de la Chapelle, une quantité imposante de policiers est stationnée pour éviter la réinstallation des réfugiés.

Pourtant, quelques centaines de réfugiés se sont installées à une porte un peu plus loin, Porte de la Villette, aucune mesure pérenne n'étant offerte après la « mise à l'abri » temporaire comme pour les nouveaux arrivants. Pas d'hébergement, pas de travail, pas de décision administrative pour ces personnes, c'est le retour à la rue.

Car, comme le dénonce l'association d'aide aux migrants Utopia56, ce sont les « blocages administratifs [qui] ont pour conséquence le maintien dans la rue d'une majorité des habitants des campements ». 15 à 20 % des migrants de ces campements sont des réfugiés ; sur les 1 600 personnes évacuées en novembre, 1 200 étaient des demandeurs d'asile.

Dans ces campements, certains réfugiés suivent des cours d'alphanumerisation dans la journée, mais aucune structure n'a d'hébergement à leur proposer. Pour d'autres, impossible de réussir à prendre un rendez-vous au téléphone, seul moyen pour concrétiser la demande d'asile administrative. D'autres encore sont des « dublinés », qui ont déposé leur première demande dans un autre pays européen, et ne peuvent obtenir l'asile en France. Il y a aussi des parents d'enfants français, des familles sans solution de logement, des mineurs isolés...

Si les demandes d'asile ont progressé en France en 2019 (+ 7 %), les « éloignements forcés » ont fait un bond à 20 % (1), plus haut niveau depuis 2010.

Présentant le plan gouvernemental sur l'immigration, en novembre, E. Philippe a déclaré : « Le sens général de notre action c'est celui de la souveraineté. Nous voulons reprendre le contrôle de notre politique migratoire. » Une déclaration qui a fait monter la critique, jusqu'au sein de la majorité présidentielle, car elle donne du crédit aux thèses malsaines de « l'envahissement migratoire » chères à l'extrême droite, puisqu'il y aurait

perte de contrôle de l'Etat... M. José Bernadot, ancienne responsable à l'intégration de 2007 à 2014, à l'initiative de la création du collectif Désinfox Migration, a fermement répondu : « La France n'est pas du tout un pays ouvert à tous les vents. Actuellement, et depuis plusieurs années, elle est dans la moyenne plutôt basse, parmi les pays de l'OCDE, pour le nombre d'entrées sur son territoire. » (2)

Et le 21 janvier, un rapport de 11 personnalités demande la fin urgente de ces « situations de non-droit, avec des gens qui ne sont ni régularisés, ni reconduits », assorti de propositions de mesures concrètes.

Il y a de la part de ce gouvernement une évidente volonté de créer une situation intenable, dissuasive. Sa politique qui nie la réalité, alimente les oppositions, sur ce front-là, également. ★

(1) www.immigration.interieur.gouv.fr/Inforessources/Actualites/Communiques/Publication-des-Statistiques-annuelles-en-matiere-d-immigration-d-asile-et-d-acquisition-de-la-nationalite-francaise

(2) www.rfi.fr/fr/emission/20191109-france-pays-immigration-aujourd-hui-comme-hier

Le mouvement s'enracine

LES E3C et les DGH nouveaux terrains de l'épreuve de force

Depuis maintenant des mois, l'éducation nationale est le lieu de luttes de plus en plus importantes à la mesure de l'entreprise frontale de démolition en cours. Une chose est sûre, ces luttes se nourrissent les unes les autres et contribuent à la prise de conscience globale qui se développe peu à peu. Un autre aspect intervient, c'est la solidarité et les liens importants qui se nouent entre les enseignants et les autres personnels, les élèves, les parents et au-delà, les militants syndicalistes. Ce dernier aspect est particulièrement apparu à l'occasion des mobilisations contre les E3C.

Pour rappel, ces E3C (épreuves communes de contrôle continu), consistent en la première concrétisation du « Bac Blanquer ». Cela signifie plus d'inégalités, la concurrence entre établissements et la mise en place de Bacs dont la valeur sera différente suivant que l'examen aura été passé dans un lycée prestigieux ou dans un établissement au public plus populaire.

Mais la colère a encore grandi contre ces E3C en raison de la désorganisation et de l'impréparation de ces épreuves. Les retards se sont accumulés ; les formats des épreuves ont été connus tardivement, la « banque de sujets » dans laquelle les équipes pédagogiques devaient choisir les sujets n'a été opérationnelle que très tardivement. Tout cela n'a pu que contribuer à générer un stress important chez les élèves qui s'estiment mal préparés. Ajoutons des conditions scandaleuses de corrections. Ainsi, les copies sont dématérialisées : il faut les scanner (ce qui est une aberration environnementale), la correction se fait en lignes avec visiblement une surveillance des corrections (temps par copie, présence ou pas de remarques...), aucun temps

accordé pour les corrections, alors que, pour certaines matières, chaque copie prend entre 20 et 30 minutes ; les enseignants doivent assurer en même temps leurs cours ! On considère qu'ils auront les vacances pour cela... Et pour chaque lot de copies corrigées (35 à 50 copies), on octroierait gracieusement 50 € !

Mais le ministre Blanquer nous a habitués à pratiquer le mensonge et la mauvaise foi à grande échelle. Pour lui, les oppositions ne seraient le fait que d'éléments « radicalisés » et « d'extrême gauche » et les épreuves se passeront très bien... Après avoir affirmé cela haut et fort, rien d'étonnant si l'éducation nationale, avec en renforts la préfecture et les forces de l'ordre, tente coûte que coûte que les épreuves se passent... Cependant, malgré les menaces et la répression, ce nouveau Bac ne passe pas ! Les enseignants se mettent en grève de surveillance, l'administration fait alors appel aux AED (non titulaires), personnels administratifs, voire retraités, pour assurer les surveillances. Mais bien souvent, AED et personnels administratifs refusent et se mettent aussi en grève malgré les pressions. Dans de nombreux établissements, les élèves se réunissent en AG et refusent de rentrer, ou bien organisent un chahut et les épreuves ne peuvent pas se passer. Bien souvent aussi, les militants syndicaux et les AG inter-pro avec les parents et les collègues d'autres établissements viennent prêter main forte aux mobilisations. Les épreuves ont été reportées ou annulées dans beaucoup d'établissements. On a vu un peu partout des scènes hallucinantes : des CRS devant les lycées, des élèves frappés et aspergés de gaz lacrymogènes au lycée Hélène Boucher de Paris, des violences policières aussi à Rennes, Grenoble, Bezons (Val-d'Oise)... pour empêcher les blocus ou barrages filtrants des élèves. Les menaces s'exercent vis-à-vis des collègues avec convocations de respon-



Les enseignants tant en Guadeloupe qu'en Martinique sont très mobilisés. En Martinique, ils sont repartis en grève à la rentrée, d'abord pour défendre leurs retraites, mais aussi pour dénoncer les nouvelles suppressions de postes programmées, ainsi que les réformes qu'on leur impose. Des lycéens se sont mis en grève eux aussi, pour dénoncer les nouvelles modalités du bac.

sables syndicaux à Clermont-Ferrand ou envoi de courriers menaçants à des collègues pris au hasard pour un lycée de Montauban et un autre de Cahors. Menaces aussi à l'encontre des lycéens qui ne se rendraient pas aux épreuves et se voient menacés d'un zéro. Et il faut aussi évoquer la situation dans les Antilles, où les collèges et lycées sont massivement mobilisés par la grève et majoritairement bloqués !

A ces E3C rejetés par des enseignants toujours mobilisés contre la réforme des retraites, il faut ajouter la mobilisation qui monte face à des dotations de moyens insuffisantes pour assurer la rentrée 2020 dans de bonnes conditions. C'est dans le second degré où la situation est la plus alarmante. Près d'un millier de postes sont supprimés alors que 30 000 élèves supplémentaires sont attendus. Cela veut dire encore plus de classes surchargées (plus de 30 élèves en collège, 36 élèves en lycée), des suppressions de dédoublements, des suppressions de filières. Dans l'enseignement professionnel, le laminage de la filière Gestion

Administrative se poursuit. Dans l'académie de Toulouse, ce sont les SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté) qui sont visées, avec une diminution d'heures. Diminuer les moyens, c'est augmenter la charge de travail et dégrader encore les conditions de travail. On commence déjà à se mobiliser dans les établissements les plus touchés.

L'éducation nationale est attaquée sur tous les plans. Rien d'étonnant dans ces conditions si le nombre de candidats aux concours s'effondre. Il se développe en même temps un profond désenchantement des enseignants et des personnels en général. On voit même des chefs d'établissement manifester devant le Rectorat (comme à Rennes) pour protester contre la surcharge de travail et le rôle qu'on veut leur faire jouer vis-à-vis des professeurs ! En même temps, on observe une colère et une détermination qui grandit et conduit à ce que la résistance franchisse de nouvelles étapes, en construisant l'unité populaire avec les autres secteurs en lutte, les élèves et les parents. ★

d'augmentation). Il s'agit donc d'une baisse des moyens qui accentue les effets des années précédentes et continue de dégrader les conditions de travail des enseignants et d'étude des élèves. Il n'y a aucune création de postes de CPE, d'AED (surveillants), d'assistances sociales, de psychologues, d'infirmières ou de médecins scolaires. Le ministère cherche à contourner la pénurie d'enseignants en imposant toujours plus d'heures supplémentaires et en augmentant le nombre d'élèves par classe, dégradant les conditions d'enseignement. L'arrivée des DGH (dotations globales horaires) dans les établissements scolaires au mois de janvier a confirmé les pires craintes des enseignants. Le nombre d'heures d'enseignement

attribuées aux établissements scolaires par le rectorat est partout à la baisse et le nombre d'élèves par classe explose. Dans mon établissement, les classes de 6e seront désormais à 30. Lorsqu'il a été objecté que nos salles ne sont pas assez grandes pour accueillir tous les enfants ainsi que leurs AVS (auxiliaire de vie scolaire) il nous a été répondu qu'il fallait tout simplement rajouter des chaises ! La baisse du nombre d'heures d'enseignement, couplée avec les injonctions de l'académie de créer des options et dispositifs (classe bilingue par exemple) sans qu'ils soient financés, crée des concurrences entre les disciplines et participe à la division des personnels.

La casse du service public éducatif se

Suppression de postes et diminution des moyens : l'austérité se poursuit

Dans un contexte de suppression de postes au niveau national dans l'enseignement secondaire (440 à la rentrée 2020, qui s'ajoutent aux 5 250 déjà supprimés en 2018 et 2019), l'annonce de la création de 82 postes dans l'académie de Versailles semblait faire croire que cette académie (la plus grande de France) était préservée. Il n'en n'est rien. En effet, les postes n'augmentent que de 0,23 % alors que le nombre d'élèves continue à augmenter fortement (5 620 élèves en plus, soit 1,27 %

Correspondance

Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)**Les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) en lutte contre la LPPR**

L'ESR, tout comme la santé, l'éducation et les autres services publics, subit depuis des années l'impact des politiques néolibérales menées en France et à l'échelle européenne. La LPPR, qui devrait être discutée sous peu en conseil des ministres, promet d'aggraver les effets des lois et dispositifs récents (loi LRU, Parcoursup, etc.). La LPPR base ses mesures sur les recommandations consignées dans des rapports produits par trois groupes de travail thématiques (sur le financement de la recherche, les carrières scientifiques, les partenariats et la valorisation) après une période de pseudo-consultation avec les acteurs du secteur. Les rapports (tous dirigés par des promoteurs convaincus du tournant néolibéral de l'ESR) se basent sur des constats corrects et alarmants concernant la situation actuelle de l'ESR (manque de moyens, précarité grandissante des personnels,...) pour proposer des mesures en opposition frontale avec les revendications de l'immense majorité des personnels. Ainsi, le PDG du CNRS, Antoine Petit, annonçait avec fierté une future loi de programmation « inégalitaire » et « darwinienne », déclenchant un tollé dans l'ensemble de l'ESR et plus largement encore.

Derrière la LPPR, il faut voir une feuille de route pour approfondir la mise à sac de l'ESR et sa vassalisation aux intérêts économiques privés et à une recherche de profit à court terme. Elle s'appuie en outre sur des dispositifs mis en place dans la loi de transformation de la fonction publique. Les leviers principaux de cette LPPR reposent d'une part sur une compétition accrue entre les universités ou les laboratoires dont les financements dépendront directement des recommandations de l'agence d'évaluation HCERES qui sera pilotée de très près par le gouvernement. Il va sans dire que les critères d'évaluation feront la part belle aux données bibliométriques et autres indicateurs de la valorisation de la recherche. Ce management élitiste des laboratoires et des universités permettra de séparer les établissements dits « excellents » (« les universités de recherche ») qui concentreront les moyens financiers et seront en mesure d'attirer les étudiants étrangers et français des milieux aisés avec des formations très cotées (et coûteuses), des universités moyennes chargées de former le tout-venant des étudiants. Il y a bien sûr,

à terme, la perspective de perdre le caractère national d'une partie des diplômes universitaires et de voir émerger de coûteuses formations « prestigieuses » dans les universités de recherche et des formations au rabais par ailleurs. C'est donc bien un service public de l'ESR de qualité accessible au plus grand nombre que l'on cherche à affaiblir davantage avec la LPPR. La LPPR devrait également accroître la précarité déjà galopante dans l'ESR, avec la proposition de dispositifs nouveaux tel que le CDI de projet (contrat dont la durée coïncidera avec celle d'un financement ou l'accomplissement d'une tâche particulière) ou l'adaptation au système français des fameuses « tenure tracks » d'inspiration anglo-saxonne qui devrait permettre à terme de repousser l'âge d'obtention d'un emploi statutaire de chercheur ou d'enseignant-chercheur au-delà de 40 ans. Les directions des universités auront par ailleurs plus de liberté pour négocier au cas par cas les salaires, les primes et les volumes horaires d'enseignement avec des possibilités accrues de déroger aux statuts de la fonction publique grâce aux nouveaux dispositifs cités plus

haut. Là aussi, c'est un accroissement de la concurrence entre les personnels qui est recherché... Ce ne sont là que quelques points saillants de la LPPR.

Face à cette nouvelle menace, les personnels de l'ESR entrent en lutte, faisant le lien entre la LPPR, la casse des services publics et les contre-réformes néolibérales et réactionnaires du code du travail, de l'assurance chômage ou plus récemment des retraites. Des cortèges de l'ESR mêlant étudiants et personnels ont été fournis et combatifs dans les manifestations contre la réforme des retraites. Des modes de mobilisation originaux sont mis en place dans certaines facs ; on ne compte plus les motions votées par les différents départements de formation et les laboratoires partout en France. Une "coordination nationale des facs et labos en lutte", dont l'assemblée générale doit se tenir début février, a été mise en place. Son AG doit permettre de formaliser les revendications des personnels et des étudiants les plus précaires et leur prise en compte dans la bataille engagée pour la défense d'un enseignement supérieur accessible à tous et d'une recherche publique de qualité. ★

Le monde de la culture fortement mobilisé

Extrait du *Lac des Cygnes* par les danseuses, danseurs et musiciens de l'Opéra un 24 décembre sur le parvis du palais Garnier, le chant des esclaves du *Nabucco* de Verdi, chanté le 19 décembre en pleine mobilisation, par le chœur de l'opéra Bastille accompagné des musiciens sur les marches du monument,... ces deux moments forts et spectaculaires, dans le sens premier du terme, ont marqué largement l'opinion et ont circulé sur les réseaux sociaux, faisant des millions de vues. Les salariés de ces deux « institutions culturelles » se sont dressés contre la réforme des retraites qui remet en cause leur régime spécifique avec une grève historique de 7 semaines. Mais c'est un mouvement massif qui a lieu dans la culture et qui a rassemblé pendant des semaines des salariés aussi divers que des gardiens de musée, des travailleurs des bibliothèques, des techniciens du spectacle, des salariés de la Cinémathèque, des régisseurs de centres d'art, des graphistes engagés, les reporters en colère, des gens du cinéma, des critiques d'art, des plasticiens, des compositeurs, des salariés de Radio France... Au fur et à mesure qu'ils se sont organisés, on les a vus prendre une place de plus en plus importante

dans les manifestations appelées par l'intersyndicale.

Deux assemblées générales ont eu lieu à Paris, qui ont rassemblé plusieurs centaines de personnes les 6 et 13 janvier à l'appel de la CGT Culture, de « gilets jaunes » intermittents et de nombreux collectifs, comme le collectif « Art en grève ».

Dès la première manifestation, le 5 décembre, les graphistes des écoles d'art ont créé de multiples autocollants pour venir en appui au mouvement. Le 22 janvier dernier, c'est plus de 20 auteurs-compositeurs et chanteurs qui ont répondu à l'appel de la CGT spectacle pour un concert de solidarité avec les grévistes au cirque Phénix à Paris.

Des journalistes, et notamment ceux du *Monde Diplomatique*, des cinéastes, des musiciens, ont versé leur cachet ou leur salaire aux caisses de grève... Les personnels des bibliothèques se sont fédérés et ont lancé un appel largement soutenu, appel dans lequel ils expliquent : « *Défendre l'accès à un service public de qualité pour tous, dans des conditions de travail dignes et adaptées à chaque profession* ». C'est pourquoi le ministre de la culture n'a pas pu présenter ses vœux comme il le prévoyait à la BNF ; cou-

rageux, mais pas téméraire, il a annulé la cérémonie sachant que le personnel lui avait réservé un accueil très spécial : des grévistes portant des masques à son effigie et ayant recomposé les paroles de chanson comme celle de Francky Vincent - « *Vas-y, Francky, assure, donne des moyens à la culture* » - auraient voulu lui faire savoir en direct leur opposition à la réforme.

Quelques jours plus tôt, c'était la présidente de Radio France, Sybile Veil, qui n'avait pas pu présenter ses vœux au personnel, et pour cause, celui ci lui avait également réservé un accueil très spécial.

Déjà, au moment de la mobilisation contre la loi El Khomri, on avait vu le monde de la culture, et en particulier les intermittents du spectacle, se mobiliser et animer les « nuit debout » de la place de la République. Mais aujourd'hui, dans ce mouvement contre la réforme des retraites Macron-Philippe, la mobilisation est à un niveau beaucoup plus élevé et plus massif. Elle a fédéré tous les secteurs autour d'une question que beaucoup partagent, celle de la précarité ; mais ce n'est sans doute pas la seule explication, car dans la fonction publique où des personnels sont

encore protégés par le statut, les salariés ont aussi participé massivement au mouvement de grève. Tous subissent depuis quelques années la réforme de politiques publiques synonyme de réduction des budgets et des effectifs ; de même à Radio France le personnel est en grève, (avant même le mouvement contre la réforme des retraites), contre un plan de restructuration qui vise, entre autres, à réduire les effectifs. Le monde de la culture dans sa diversité est menacé depuis plusieurs années par les politiques néolibérales mises en œuvre. Politiques qui se font encore plus agressives, plus violentes, comme la récente réforme de l'indemnisation du chômage et celle, en cours, de la fin du système de retraite. Coups dans les budgets culturels, sélections de quelques pôles où se concentrent les subventions, recours massif aux contractuels, mainmise plus directe sur les contenus,... comme nous l'avons déjà analysé, si le refus de la réforme du système de retraite a été le ciment du mouvement, ce refus va plus loin, c'est aussi celui d'un système politique, économique, social et culturel, refus dans lequel se retrouvent aussi les travailleurs de la culture. ★

Retraites

Une loi « organique » pour graver dans le marbre la règle d'or du contrôle des dépenses

Présentation en conseil des ministres le 24 janvier, lancement de la conférence de financement le 30, début de l'examen par une commission spéciale de l'Assemblée nationale le 3 février dans le cadre d'une « procédure accélérée »,... : la mise en place de la réforme instituant un système universel de retraite se précise. S'il reste encore beaucoup de flou dans les 3 textes désormais connus (une loi « ordinaire », une loi « organique » et une volumineuse « étude d'impact » d'un millier de pages), une chose est claire : la volonté farouche de réduire la part de la richesse sociale consacrée aux dépenses de retraites comme objectif structurant d'un système qui « doit répondre à un objectif de soutenabilité économique et d'équilibre financier » (art. 1 de la loi). C'est la raison d'être de la loi dite « organique » qui complète le « projet de loi instituant un système universel de retraite ». Elle instaure comme une obligation quasi constitutionnelle « l'adoption d'une règle obligeant les lois de financement de la sécurité sociale à prévoir l'équilibre du système de retraite » sur 5 ans avec mesures correctives annuelles en cas de dépassement des dépenses et étend ce corset budgétaire aux régimes de retraite complémentaire légalement obligatoires. La nouvelle Caisse nationale de retraite universelle aura pour mission de faire respecter cette « règle d'or fixée en loi organique ». Selon « l'étude d'impact », la part des dépenses de retraite dans le PIB passerait progressivement de 13,8 % aujourd'hui à 13,5 % en 2030 et 12,9 % en 2050.

Des entorses à l'universalité du régime imposées par les exigences sécuritaires et les mobilisations sociales

Le régime universel « se substitue aux 42 régimes de retraite actuellement existants », mais prévoit toutefois quelques exceptions notables. Les « fonctionnaires qui concourent à des missions publiques de sécurité, de surveillance ou de contrôle » bénéficieront de dispositions particulières revenant au maintien de leur régime spécial : attribution de points supplémentaires et, surtout, possibilité de partir plus tôt à la retraite. C'est le cas notamment des militaires.

Le projet de loi confirme la date d'entrée en vigueur du niveau système : « La génération 2004, qui aura

18 ans en 2022, sera la première à intégrer le système universel de retraites, qui ne concernera pas tous ceux à moins de 17 ans de leur retraite et régira, pour tous les autres Français, uniquement les années travaillées à partir de 2025. »

Contraint de prendre en compte les mobilisations sociales et, notamment, le mouvement gréviste à la RATP et à la SNCF, le gouvernement a intégré au projet de loi le principe de règles de transition pour les fonctionnaires et les régimes spéciaux, sans toutefois les expliciter : les articles 38 et 39 du projet de loi l'habitent à déterminer par ordonnances comment s'éteindront « très progressivement les spécificités dont pouvaient se prévaloir leurs bénéficiaires, notamment en matière d'âge de départ anticipé ».

Concernant les enseignants, le projet de loi stipule que « le Gouvernement s'est engagé à ce que la mise en place du système universel s'accompagne d'une revalorisation salariale permettant de garantir un même niveau de retraite pour les enseignants et chercheurs que pour des corps équivalents de même catégorie de la fonction publique ». Les enseignants se font peu d'illusions sur cette « revalorisation » qui risque par ailleurs d'être rejetée par le conseil constitutionnel qui pourrait estimer qu'une disposition de ce type ne relève pas de la loi.

Les prétendues avancées sociales vers plus de solidarité

Les règles actuelles de calcul des retraites (sur la base des 25 meilleures années pour les salariés du privé et des 6 derniers mois pour les fonctionnaires) ont déjà participé à une baisse importante de la masse des pensions servies. Elles sont abandonnées et remplacées par une arme de guerre encore plus puissante, le calcul par points qui étend à toute la carrière la période de référence. En dépit de toutes les évidences, les arguments les plus fallacieux sont mis en avant pour promotionner un système qui « prendrait mieux en compte les interruptions de carrière » et serait plus favorable aux femmes, aux précaires et aux jeunes.

L'attribution de points supplémentaires - à répartir au choix des parents - seraient effectivement attribués pour atténuer « l'impact sur la carrière des parents de l'arrivée et de l'éducation d'enfants » est présentée comme une avancée dans l'égalité hommes-femmes. Elle occulte le fait que les contraintes parentales sont encore majoritairement assumées par

les mères et le fait que les salaires sont en général beaucoup plus bas dans les professions féminisées.

Le « système plus solidaire envers les jeunes générations » (Chap. IV du projet de loi), se résume à l'octroi de « points de solidarité » qui pourront être attribués « au titre de certaines périodes marquant l'entrée dans la vie active, et notamment les périodes de service civique » et à la possibilité de « rachat de points au titre des périodes de stages ayant donné lieu à gratification » !

La garantie d'une « retraite nette égale à 85 % du SMIC net » est réservée aux « assurés ayant effectué une carrière complète ». C'est une prime aux bas salaires consentie aux « assurés ayant longtemps travaillé sur des rémunérations modestes ». Cette garantie ne permet même pas de dépasser le seuil de pauvreté actuellement fixé à 1 041 euros !

Le gouvernement a reculé en maintenant à 55 ans (au lieu des 62 initialement annoncés) l'âge à partir duquel il est possible de percevoir une pension de réversion : « elle sera fixée de telle sorte que la retraite de réversion majorée de la retraite de droit direct du conjoint survivant corresponde à 70 % des points acquis de retraite par le couple ». Si gains il y a - ce qui n'est pas acquis pour tous et dépendra des modalités de calcul -, ils ne s'appliqueront « qu'à partir de 2037 ».

Alors que près de 45 % des mariages finissent par un divorce, les pensions de réversion sont supprimées pour les ex-conjoints divorcés dont le sort sera lui aussi réglé par ordonnance.

La fausse suppression de « l'âge pivot »

« L'âge légal » de départ à la retraite reste fixé à 62 ans et « permet de conserver une possibilité de départ pour des assurés qui ne sont plus en capacité de continuer ou de prolonger leur activité ». Cette pseudo « liberté » se paie au prix fort avec une décote définitive de 5, 10 ou 15 % sur sa pension pour celui qui partira 1, 2 ou 3 ans avant le nouvel âge de départ à taux plein, le fameux « âge d'équilibre ». Cet alias de « l'âge pivot » évoluera « en tenant compte de l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du régime général hors départs anticipés et de l'équilibre du système universel de retraite ». La



« règle d'or » des économies budgétaires, qui comprimera les retraites, obligera à travailler plus longtemps et retardera l'âge moyen de départ, qui lui-même participera en retour au report de « l'âge d'équilibre » retenu à 65 ans dans les simulations de « l'étude d'impact » !

La possibilité de départ anticipé pour les carrières longue est maintenue, mais avec décote (calculée avec un âge d'équilibre abaissé de 2 années). Tout comme une certaine prise en compte a minima de la pénibilité, dans le cadre de dispositifs totalement individualisés, déconnectés des statuts et des professions.

Palliatifs aux pensions de misère et levier pour « accroître les incitations au travail des seniors », les possibilités de cumul emploi-retraite sont réformées et développées.

Le retoquage du projet de loi par le Conseil d'Etat

Une des critiques importantes du Conseil d'Etat porte sur la question du financement de la réforme : il juge les projections financières du gouvernement « lacunaires » et « insincères ». Ses critiques participent au procès en « amateurisme » qui se développe à propos d'un projet de loi qui apparaît bâclé et précipité malgré des mois et des mois de « consultations ». Dans un interview à *l'Humanité*, Anicet Le Pors, ancien ministre PCF de la Fonction publique et conseiller d'Etat honoraire, s'émeut d'une « maltraitance de l'Etat de droit » illustrée par un recours massif aux ordonnances et une étude d'impact approximative masquée derrière les 1000 pages d'un document impossible à lire dans les délais impartis. L'opposition parlementaire met en cause, pour sa part, une « démocratie expéditive » qui dépossède les parlementaires de leurs prérogatives. Des élus LREM eux-mêmes commencent à parler d'une réforme « inopportune et prématurée ». Ces critiques, qui témoignent des difficultés de Macron et de son Gouvernement et de l'usure de la démocratie bourgeoise, sont les effets collatéraux d'un tremblement de terre dont l'épicentre est dans la rue et les entreprises, dans les grèves et les manifestations. ★

Le combat de classe a repris de belles couleurs !

Le point de départ du mouvement contre cette réforme à points du régime des retraites c'est le 13 septembre 2019 avec la grève des travailleurs de la RATP pour la défense de leur régime. Rappeler cela, ce n'est pas pour minimiser le rôle de l'intersyndicale (CGT/FO/FSU/Solidaires) qui a mis « tout le monde en orbite » le 5 décembre, mais pour souligner que ce mouvement s'est d'abord construit à partir et en s'appuyant sur la mobilisation réussie – la région parisienne paralysée ce 13 septembre – des travailleurs de la RATP. Là où, en quelque sorte, vu la pression médiatique récurrente contre les régimes spéciaux, personne n'avait osé imaginer que c'est de ce secteur précisément que partirait un des plus importants mouvements sociaux depuis 1968.

La date du 5 décembre fixée par l'intersyndicale de la RATP, le soir du 13, pour une nouvelle journée de grève contre la réforme des retraites, vu le succès et les perspectives ouvertes par celle du 13, a fini par être reprise par nombre de structures syndicales, syndicats, fédérations, de différentes confédérations et, pour finir, par les confédérations elles-mêmes.

A ce stade, nous pouvons dire que les confédérations, y compris la CGT, ont été quelque peu prises de court par cette grève des travailleurs de la RATP

de septembre et par le futur rendez-vous fixé au début décembre.

Difficile qu'il en soit autrement quand, depuis des mois et des mois, elles étaient toutes impliquées dans des discussions/négociations sur le sujet avec le futur ministre délégué à la réforme des retraites.

Les travailleurs de la RATP en grève ont donc permis aux confédérations syndicales de se sortir de ce face-à-face mortifère avec le gouvernement, et par là même, à ce que le mouvement contre la réforme des retraites se place tout de suite et d'abord sur le terrain de la grève.

Les manifestations nationales, à l'appel de l'intersyndicale, permettant en quelque sorte de ponctuer, voire d'amplifier et de rythmer le mouvement qui allait reposer, à partir du 5 décembre, sur la décision des assemblées générales des différents secteurs, regroupant très souvent toutes les organisations syndicales partie prenante du mouvement, de la reconduite ou non de la grève.

Rien d'original du point de vue d'un mouvement gréviste « classique », si ce n'est qu'il faut remonter à très loin (quasiment une génération) pour avoir un mouvement gréviste de cette ampleur (même si nous ne pouvons pas parler de généralisation) porté par nombre de secteurs en même temps et qui, très rapidement (dès le 6

décembre au soir), dénonce et rejette les manœuvres du gouvernement autour des mesures de transition pour l'application de sa réforme et qui ne tombera pas dans le piège de « l'âge pivot » tendu par le gouvernement et la CFDT.

C'est en grande partie grâce au décoratif de la réforme fait lors des assemblées générales, souvent à partir du matériel produit par les organisations syndicales, qu'a pu être rendu compréhensible, en tout cas dans ses grandes lignes, un sujet aussi complexe que celui des retraites et rendu encore plus complexe avec cette réforme à points. A l'image – toute chose étant égales par ailleurs – de ce qui s'était fait lors de la campagne contre le traité constitutionnel européen (TCE) en 2005.

Et c'est à partir de cette compréhension que les assemblées générales, en toute lucidité, se sont aussi prononcées régulièrement pour la reconduite du mouvement. Tout le monde comprenant que la bataille qui était en train de se mener l'était pour les intérêts de l'ensemble des travailleurs et de leur famille.

Les assemblées générales interprofessionnelles, rassemblant plusieurs secteurs professionnels en grève, sont venues conforter cette dimension ô combien idéologique.

Ce sont aussi les assemblées générales

qui, après la période des fêtes, ont pris généralement en main la question des caisses de grève, comme elles ont pris en main la confection de banderoles, l'élaboration de mots d'ordre et autres chansons pour les manifestations lors des grandes journées de mobilisations, comme à l'occasion de celles décidées localement dans la toute dernière période avec les « retraites aux flambeaux » en lien avec les différentes structures syndicales.

Et tout au long de ces semaines de grèves, de manifestations, d'actions « coup de poing », la question de la société a été posée et reposée. Combien de fois est revenue dans les interventions cette interrogation : « quelle société voulons-nous laisser à nos enfants ? ».

La mobilisation n'est pas finie, le gouvernement se prend les pieds dans le tapis pour arriver à traduire sa réforme à points en projet de loi... mais d'ores et déjà un constat s'impose : le combat de classe a repris des couleurs et ce, grâce à toutes celles et ceux qui s'y sont engagés de bout en bout, apportant leur esprit d'initiative, leur volonté de dépasser les corporatismes, leur dénonciation de la société capitaliste. Plus que jamais le syndicalisme de lutte a besoin d'eux afin de renforcer ses rangs et d'être à même de conduire les batailles à venir. ★

RATP : Première approche d'une grève historique

Ce mouvement de grève à la RATP est un des plus longs, si ce n'est le plus long qu'ait connu la Régie au moins depuis 1968.

Abstraction faite de la journée décisive du 13 septembre, il a duré du 5 décembre 2019 au 17 janvier 2020, avec un taux de grévistes oscillant entre 80 et 90 % chez les conducteurs du métro et du RER, mais beaucoup moins dans les autres catégories. Ce mouvement a paralysé le réseau du métro, des RER et des Bus, et dans une moindre mesure celui du tramway. Il s'est prolongé jusqu'au 24 janvier sur certaines lignes... comme sur certains dépôts de bus.

Ce mouvement de grève a été de très grande ampleur alors que la loi restreint considérablement le droit de grève dans les transports publics. Les salariés sont obligés de se déclarer en grève 48 h à l'avance et 24 h en amont en cas de reprise. Le week-end étant décompté comme période de grève – donc soumise à retrait sur salaire – si le samedi et le dimanche sont encadrés par un jour de grève ! Malgré ces restrictions drastiques, les

travailleurs de la RATP, comme ceux de la SNCF, ont, pendant plus de six semaines, relevé le défi : dire « non à la retraite à points » sans que le gouvernement et les médias aux ordres ne puissent retourner les usagers contre eux.

Alors que la RATP dispose d'un volant de 120 conducteurs à sa botte (la réserve générale), prêts à travailler dans n'importe quelles conditions et sur n'importe quelle ligne, en plus de ses cadres formés à la conduite au cas où... elle a été obligé de recourir à la désinformation permanente pour tenter de faire croire à la reprise et peser sur le moral des grévistes.

Dans les centres bus, elle a appelé les forces de l'ordre pour permettre la sortie des non-grévistes et a déjà fait savoir qu'elle envisage de sanctionner des militants (120) pour « entrave à la liberté du travail ».

Par ailleurs, si le renouvellement, depuis des années, des personnel machinistes à l'image de la sociologie des banlieues n'a pas rendu le travail facile pour convaincre, tout comme la disparité des contrats : CDI, CDD,

intérimaires, cette grève a aussi permis de savoir qui est qui, y compris chez les machinistes.

Malgré cette violence patronale et policière, chaque jour autour des dépôts de bus, dès 4h30/5h du matin, les piquets se reformaient, bien souvent avec l'appui de militants d'autres secteurs de l'interprofessionnel en grève.

Dans ce mouvement, ce sont les assemblées générales qui ont été souveraines et qui en ont été le moteur. Elles se sont organisées par secteur géographique, vu la dispersion des lieux de travail sur l'ensemble du réseau de la RATP. Les réseaux sociaux ont servi pour communiquer et organiser les diverses actions ou pour se retrouver lors des manifestations parisviennes.

L'empreinte des directions syndicales sur la conduite du mouvement au jour le jour a été très limitée. L'Unsa, pourtant majoritaire au métro, s'est vite fait déborder par les jeunes conducteurs qui ne voulaient pas entendre parler ni de trêve, ni de reprise... Et là où la CGT est plus

organisée, comme dans la maintenance, ce sont les sections syndicales qui ont pris leurs responsabilités. Tout le monde se retrouvant, lors des manifestations parisviennes, qui en tête de manif, ou dans les rangs de la CGT ou dans ceux de Solidaires.

Avec cette grève, c'est toute une jeune génération de travailleurs qui s'est révélée dans la lutte, bien consciente que les mesures d'âge ce n'étaient pas pour elle. Les plus anciens, à qui la direction s'est empressée d'adresser un courrier nominatif avec leur date de départ supposée à la retraite, tout de suite après le discours d'E. Philippe du 11 décembre, pour leur dire qu'ils n'étaient pas concernés, n'ont pas pour autant déserté la grève et sont allés jusqu'au bout du mouvement.

Et dans les dernières AG, énormément d'interventions pour valoriser tout ce qui avait été fait ensemble et en même temps, avec pas mal de préférence pour éviter les clivages entre grévistes et non-grévistes. ★

Cellule 2^e Congrès

SANOFI (Mourenx - 64)

Au 100e jour de grève : les salariés décident de poursuivre la lutte !

Situation ubuesque dans l'usine Sanofi sur la plate-forme chimie de Mourenx qui emploie une soixantaine de salariés et qui connaît une grève (la première pour ce site) depuis octobre 2019. En effet, au centième jour de grève ce 30 janvier, il n'y a eu quasiment aucune rencontre avec la direction.

Quelles sont les revendications des travailleurs ?

Une prime d'un montant de 180 euros mensuels net avec possibilité d'abondement à 100 % à chaque versement de cette prime sur un accord spécifique Mourenx pour un départ anticipé.

Versement par l'entreprise de 10 jours par année d'ancienneté plafonnés à 15 années d'ancienneté dans le cadre d'un Accord spécifique Sanofi Mourenx (soit pour 15 ans 150 jours). Revendication qui a évolué au cours de la grève.

Quelle fut la réponse de la direction ? Quinze jours de départ anticipé pour quinze années d'intoxication : c'est l'attitude méprisante que la direction a tenue depuis le début du mouvement.

Rappelons ce qui a déclenché ce mouvement. Durant des années, Sanofi n'a pas maîtrisé son outil industriel et le risque chimique à Mourenx. Pour preuve, au printemps 2018, pour se défendre d'un rapport accablant de la DREAL (1), Sanofi a affirmé ignorer depuis combien de temps le site de Mourenx rejetait des produits toxiques. Ces rejets toxiques dépassaient pourtant plus de 190 000 fois les normes

autorisées, notamment pour les rejets de bromopropane (classé CMR : cancérogène mutagène reprotoxique). Les agents actifs de la Dépakine (médicamenteux traitant l'épilepsie dont l'agent actif est fabriqué uniquement à Mourenx) se retrouvent, malgré les travaux faits sur injonction des services de l'Etat, dans le sang des salariés !

Ce scandale sanitaire ne se limite pas au portail de l'usine. Premièrement, l'usine se situe sur une plate-forme chimique avec de nombreuses autres usines très proches les unes des autres et, si Sanofi a rejeté dans l'atmosphère des produits toxiques, les salariés voisins sont aussi impactés. Deuxièmement, l'usine de Mourenx produit l'agent actif du médicament mais celui-ci doit encore être transformé en produit fini dans d'autres usines où, là aussi, on peut se poser les questions d'exposition comme c'est le cas dans l'usine d'Ambarès près de Bordeaux (33).

Cette grève exemplaire des ouvriers de Sanofi à Mourenx ne peut se restreindre à son site au vu des revendications qu'elle porte et qui concernent bien plus de salariés. La revendication initiale formulée par ces salariés en lutte était de gagner un an de départ anticipé à la retraite pour cinq années d'exposition. Cette revendication est déjà reprise par les travailleurs des usines voisines ! De plus, un appel lancé par le syndicat CGT sur site a permis de collecter des sommes importantes de solidarité pour les salariés en grève. Ceci est la preuve du soutien

des ouvriers de cette plate-forme industrielle qui, rappelons-le, est l'objet de nombreuses accusations de pollutions par les travailleurs et leur organisation syndicale des autres usines.

C'est pour débattre de tout cela que, régulièrement, les piquets de grève de Sanofi Mourenx reçoivent la visite d'autres délégations des usines voisines (Toray, Arkema, Air Liquide, Speichim, Sobegi,...) et qui souvent débattent entre elles des questions des conditions de travail et d'exposition. Ce fut notamment le cas lors de l'action de ce 24 janvier où les grévistes ont offert une garbure (2) solidaire qui a débuté par de nombreuses prises de paroles des Sanofi mais aussi des représentants d'autres boîtes.

Dernièrement, lors de ces piquets, la place de la lutte contre la réforme des retraites fut forte car la mobilisation à Sanofi est en prise avec les exigences portées par la mobilisation nationale, interprofessionnelle, pour le retrait de la réforme à points. Comment peut-on imaginer ces ouvriers en horaires décalés et exposés à ce point à des CMR pouvoir travailler une seule année de plus ? Les ouvriers de Sanofi Mourenx, comme tant d'autres ouvriers dans cette situation, seront les grands perdants de ce recul social, les privant de tout espoir d'une retraite en bonne santé.

Cette grève est aussi soutenue par des organisations politiques, comme la France Insoumise ainsi que le PCOF, et par les associations comme la SEPENSO, qui lutte depuis des années pour

défendre les riverains des usines, victimes eux aussi de la pollution. C'est une convergence entre salariés et riverains qu'il faut développer, pour lutter contre les groupes chimiques qui n'ont comme seul objectif celui de garantir et augmenter les profits des actionnaires. C'est ensemble que les forces politiques, les associations de riverains ainsi que les syndicats CGT dénoncent la collusion entre ces grandes entreprises et l'Etat qui a laissé faire durant des années.

Il faut revendiquer le « zéro pollution » indispensable pour des conditions de travail et de vie meilleures. Il faut combattre les fausses divisions selon lesquelles la lutte pour une industrie propre revient à la fermeture de ces industries.

Le PCOF soutient ce combat et, avec toutes les organisations concernées, il travaille à élargir le front de la lutte contre les responsables de cette pollution qui s'est étendu sur toute une zone résidentielle et à dénoncer l'Etat complice. C'est un combat de longue haleine.

Sanofi responsable, Etat complice ! ★
Correspondance cellule F. Yveton

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Garbure (du gascon *garbure*, aussi appelée *bigourne* dans le Périgord) est une potée au chou, avec des morceaux de légumes, traditionnelle de la cuisine gasconne dans le sud-ouest de la France.

Storengy (41), les gaziers mettent la pression !

Jeudi 16 janvier 2020, le syndicat CGT des gaziers de Storengy à Chémery (41) a organisé, lors d'une des journées de mobilisation départementales, un piquet de grève avec les travailleurs de l'entreprise en grève, ceux d'autres secteurs, du public et du privé du blaiso... notamment des enseignants et des gilets jaunes... Sur le site, perdu au milieu des vignes et de la forêt, à une trentaine de kilomètres de Blois, où règne une atmosphère presque bucolique, les salariés expliquent que, sous nos pieds, à une profondeur de 1 100 mètres, dans la roche poreuse, sont enfermés 7 milliards de m³ de gaz qui est acheminé sur Storengy par des terminaux gaziers-portuaires ou via des gazoducs. Avant la livraison, le gaz est remonté en surface pour être désulfuré et déshydraté. Ce site est classé Seveso 3, donc seuil haut, ce qui nécessite une sécurité renforcée.

Storengy, filiale d'Engie, exploite ce site aquifère, le plus grand d'Europe,

qui peut assurer 15 % de la consommation annuelle du pays ou 5 années des besoins des foyers du Centre Val-de-Loire.

Il faut saluer la détermination des salariés qui, ce 16 janvier, sont à 83 % en grève. Depuis le début du mouvement, à chaque journée de mobilisation, 40 % d'entre eux sont en grève. Les 5 et 17 décembre 2019, ils étaient quasiment 70 %.

Les gaziers ont lutté pour conserver les statuts des industries électriques et gazier (IEG) en 2010 suite à la privatisation de 2008. Depuis la privatisation, si la molécule de gaz est trois fois moins chère, le prix du gaz, lui, par contre, a augmenté de 80 % en dix ans. Hier, le travail était organisé en fonction des besoins des populations dans une logique de service public, aujourd'hui, peu importe le besoin, les capacités de stockage sont d'abord soumises aux enchères. C'est le triste constat que font les salariés.

« La question de l'intérêt public est au

coeur de la compréhension du système capitaliste et des dérives du néolibéralisme », explique l'un d'entre eux. Et, revenant sur le mouvement en cours contre la retraite à points : « pour rentrer dans la bataille, il n'y a pas eu beaucoup d'hésitation, on a aussi des femmes et des enfants qui sont ou qui vont être directement concernés ». Un autre souligne la nécessité du cadre interprofessionnel de la lutte et, avec ses camarades, salue les cheminots, les travailleurs de la Ratp pour leur engagement, leur détermination et leur courage depuis le 5 décembre.

Les travailleurs de Storengy sont aussi déterminés à faire plier le gouvernement. A chaque nouvelle journée de mobilisation nationale, la revendication du retrait est portée à ébullition. Le représentant du personnel Cgt du site explique que les discussions avec la direction autour de la mise en place du CSE ont été reportées. Ces questions sont remises à plus tard. Aujourd'hui, la priorité, c'est la bataille contre la

réforme des retraites. Un salarié faisant le lien entre aujourd'hui et demain, au détour de la conversation dit : « j'ai 18 ans de boîte et je gagne 1 800 € et on va encore me faire les poches ».

Un groupe d'une dizaine de travailleurs (il ne faut pas trop dégarnir le piquet) monte sur Blois, pour rejoindre la manifestation qui sera forte de 1 500 manifestants pour partir de la rue de la Chocolaterie jusqu'à la gare en soutien aux cheminots grévistes.

Les travailleurs du site ont salué unanimement ce piquet « interprofessionnel », la forme qu'il a pris aux portes de l'entreprise, la solidarité et les liens qui se sont créés avec toutes celles et ceux qui les ont rejoints.

Pas question que tout ce qui s'est fait disparaisse. Il faut poursuivre et engranger ces liens de solidarité qui se sont tissés dans cette lutte contre la réforme Macron-Philippe.

« La retraite à points, c'est toujours NON ! » ★

Correspondance

Le mouvement « non à la retraite à points » s'enrichit des autres colères sociales

Comme le soulignent dans ce journal les camarades de la cellule 2^e Congrès de notre Parti à la RATP, le mouvement de grève massive, reconductible, du 5 décembre 2019 au 17 janvier 2020, avec des taux de grévistes de 70 à 80 % chez les conducteurs, est historique. Et comme le soulignent les correspondances des organisations de notre parti dans les différentes villes, publiées sur notre site et dans nos journaux, sur les manifestations et sur les luttes qui se mènent depuis le 5 décembre, c'est « toujours non à la retraite à points », « retrait de la réforme » et le mouvement social s'enrichit de nouveaux combats. Aujourd'hui, les grévistes de la SNCF, de la RATP, de l'enseignement, jouissent d'un soutien incontesté de la part d'une grande partie des travailleurs du public comme du privé. Cela s'exprime par une idée qui s'est ancrée : « ils ont raison de se battre par la grève, pour défendre leur régime de retraite et ils se battent aussi pour nous ». Les manifestations interprofessionnelles qui continuent, mobilisent plus de catégories de travailleurs et les liens de lutte et de solidarité qui se sont tissés durant ces semaines de mobilisation sont très importants pour la suite.

L'importance du mot d'ordre de grève reconductible

Le puissant mouvement de grève dans les transports publics s'est « vu » ; il a commencé à avoir des effets importants sur l'économie, d'autant que des mouvements de grève ont aussi touché des entreprises privées et que des grèves ont également concerné de nombreux établissements d'enseignement, du primaire et du secondaire. La grève reconductible dans les transports, colonne vertébrale du mouvement d'ensemble, a toujours bénéficié d'un large soutien des usagers, malgré les difficultés qu'elle entraînait pour eux. On peut dire la même chose pour l'éducation nationale.

Ce sont les travailleurs de la RATP qui ont dit « non » à la suppression de leur régime de retraite, dès septembre 2019, et c'est dans cette entreprise que la question de la grève reconductible a « pris » en premier, notamment chez les conducteurs.

Dans notre journal de septembre et dans les discussions à notre stand de la fête de l'Humanité, les camarades, notamment ceux qui travaillent et militent à la RATP, ont expliqué pour-

quoi la bataille qui allait s'engager n'avait rien de « corporatiste ». Et qu'il ne fallait pas se « prendre la tête » avec la question de savoir pourquoi c'était l'UNSA, syndicat qui n'avait pas la réputation d'être particulièrement virulent face à la direction, mais devenue première organisation syndicale à la RATP, devant la CGT, qui avait lancé le mot d'ordre du « black Friday » du 13 septembre, le « zéro trafic ». Les camarades de notre parti ont appelé à la grève du 13 à travers un tract qu'ils ont diffusé.

C'est encore l'UNSA qui a lancé l'appel à la grève reconductible à partir du 5 décembre, un appel auquel les autres syndicats ont fini par se rallier, ce qui a obligé les centrales syndicales à lancer un appel à une journée nationale, interprofessionnelle, de grève et de manifestation.

C'est avant tout la détermination des travailleurs de la RATP et de la SNCF qui a été l'élément clé dans ce mouvement et qui a obligé les centrales syndicales à se mettre en quelque sorte au service de ce mouvement. Des centrales qui ont tout de même participé à dix-huit mois de concertation préalable.

Comme l'a dit un gréviste de la SNCF, lors du rassemblement du 10 janvier à Vincennes, c'est la force de la grève à la RATP qui a joué un rôle d'entraînement chez les cheminots.



L'importance de la solidarité

Le mouvement de grève a suscité beaucoup d'initiatives. D'abord celle des collectes de soutien aux grévistes – en ligne ou celles organisées localement, les actions de solidarité (les concerts, repas...), les manifestations locales, dont les manifestations aux flambeaux dans les villes et les quartiers, les piquets de grève organisés par les syndicats des entreprises, souvent renforcés par des militants qui aidaient à bloquer les entrées (notamment celles des raffineries ou de dépôts de bus), ou les ronds-points dans des zones industrielles ; les réunions ouvertes rassemblant grévistes et tous ceux qui voulaient les soutenir et où se déclinaient les actions pour entretenir le mouvement, pour montrer « qu'on



est toujours là », que l'initiative est entre les mains de ceux qui exigent le retrait de la réforme et qui veulent que cela se sache et se voit. A noter que dans toutes ces mobilisations, notamment en province, il y avait beaucoup de gilets jaunes. A cela il faut ajouter la très grande variété d'expression du rejet de cette réforme, qui se traduit par de multiples panneaux, banderoles, autocollants... et mots d'ordre.

Le privé s'est mobilisé, mais cela a été minoré

Il y a eu beaucoup de travail de la part des militants syndicalistes dans les entreprises privées pour entraîner les travailleurs dans le mouvement. Dans certaines branches, comme la chimie, des grèves ont été organisées, sous des modalités et des formes qui permettaient d'entraîner dans des actions. Il y a également eu plusieurs mouvements dans des entreprises petites et moyennes, qui se sont « greffées » sur le mouvement d'ensemble, autour de revendications propres, notamment contre des suppressions d'emplois, des licenciements... Mais, de façon générale, ces mobilisations ont été minorées. Cette situation traduit aussi la faiblesse de l'implantation des syndicats dans ce tissu très dense de petites et moyennes entreprises, très nombreuses en France.

L'opposition à Macron et à sa politique est plus profonde et plus largement partagée, aussi bien chez les « anciens », les retraités, qui ont participé à toutes les manifs, et chez les plus jeunes, lycéens, étudiants ; aussi bien parmi les ouvriers que parmi les salariés de l'enseignement, de la santé, de la recherche, de la culture, les avocats, les femmes travailleuses...

Le rejet de la réforme de la retraite à points s'est généralisé, bien au-delà des secteurs qui ont fait grève, à ceux qui ont participé à un moment ou un autre aux manifestations nationales.

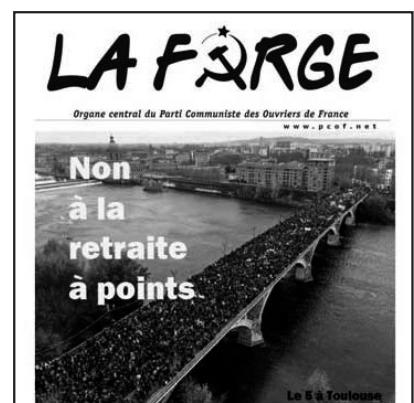
Le gouvernement, qui pensait pouvoir jouer la carte de la division entre les travailleurs des « régimes spéciaux » et la masse des travailleurs, notamment du privé, se retrouve de plus en plus isolé. C'est la conscience des intérêts communs entre tous les travailleurs, par-delà les statuts, et le rejet d'une société exaltant l'individualisme qui se sont renforcés. ★

Notre parti s'est fortement impliqué dans ce mouvement, à travers toutes ses organisations, ses militants syndicalistes, ses jeunes, les cellules du parti à la RATP. Il a été de toutes les manifestations interprofessionnelles, diffusant ses tracts et son journal, scandant ses mots d'ordre. Parmi ceux-ci, nous voulons souligner les mots d'ordre suivants, qui ont de l'impact :

« Les jeunes dans la galère, les femmes dans le précaire, les vieux dans la misère, de cette société, on n'en veut pas, on la combat »

« De l'argent pour les retraites, pour l'école et la santé, pas pour les actionnaires, pas pour faire la guerre ».

Voici quelques photos de son intervention dans ce mouvement qui continue.



Suite au grand succès de la grève et des manifestations du 5 décembre,
Soyons encore plus nombreux le 10
Public privé unité !
Elargissons la grève !

Les chorégraphies de femmes : un plus dans la dénonciation de la retraite à points...

Au fur et à mesure de l'avancée de la contestation, les manifestations deviennent de plus en plus créatives, animées, joyeuses et solidaires. Des formes de dénonciations diverses apparaissent : jetées de robes d'avocats, de cahiers et de livres par les enseignants, de blouses blanches par les médecins en colère... les manifestants n'hésitent pas à se mettre en scène pour pouvoir faire passer leurs messages. Diversifier les formes d'action, donner de la visibilité à la mobilisation... les opposants à la réforme font preuve d'imagination.

Le 24 janvier, à la gare de l'Est, à Paris, en soutien aux cheminots en grève, une centaine de femmes ont effectué un « flash mob » (1) géant en lançant : « *À cause de Macron / C'est la chute des pensions / Pour Fatou et Marion* », ... « *A cause de Macron / grandes perdantes nous serons / on crie révolution* » (2).

Cette chorégraphie, qui fait le tour des villes, a été lancée par les femmes d'Attac, soutenues par des syndicats, associations féministes et organisations comme Femmes Egalité : la parodie apparue le 9 janvier « à cause

de Macron » s'enrichit et a pris la forme d'un cortège dansé en bleu de travail... C'est un clip militant fait par les femmes dans le mouvement actuel. Elles ont détourné l'image de propagande de « Rosie la riveteuse » qui faisait tourner les usines américaines d'armement pendant la Seconde Guerre mondiale.

Toutes revêtues d'un bleu de travail et de gants en caoutchouc jaune (de ceux que l'on enfile pour faire la vaisselle), d'un fichu à pois rouge, ces manifestantes entendent par ailleurs dénoncer la double journée de travail, domestique et professionnelle, que chaque femme assure, dans une chorégraphie largement saluée tout au long du parcours.

Cette chorégraphie veut surtout dénoncer cette contre-vérité selon laquelle les femmes seraient « les grandes gagnantes » de cette réforme nocive pour tous. En raison des carrières hachées, des inégalités de salaires et d'emplois qui se répercutent sur les pensions, le nouveau système individualisé que veut nous imposer le gouvernement ne sera pas « *plus juste pour les femmes* », bien au contraire. Alors que leurs pensions



sont en moyenne déjà 25 % moins élevées que celles des hommes, la retraite à point occasionnera des régressions supplémentaires. Les femmes subiront d'autant plus durablement un système prenant en compte l'ensemble de la carrière plutôt que les meilleures années. S'y ajoutent des restrictions à la pension de réversion et aux droits familiaux. Ces chorégraphies jouent un rôle de rassemblement, donne un caractère unitaire, et participent à dynamiser tout le mouvement, regonflent les énergies de toutes et tous. ★

(1) « Flash mob » : un outil de propagande où un groupe de personnes surprend les passants dans un lieu public par une courte action (danse, chant...).

(2) Adaptation de la chanson « *A caus' des garçons* » de Laurence Heller et Hélène Bérard en 1987 - puis reprise par Yelle en 2007.

Santé

Démission de 1300 médecins et chefs de service de leurs fonctions administratives

Pour en arriver à cette extrémité, il a fallu que ces médecins ne voient plus comment faire-après avoir consenti de multiples efforts depuis dix ans pour répondre aux exigences des directions d'hôpitaux. Ils ont augmenté leur activité, cherché des activités rémunératrices, augmenté la rotation du nombre de patients par lit... fait toujours plus avec toujours moins. Avec moins de moyens matériels et surtout avec moins de moyens humains. A un moment donné, quand l'éthique est en cause, trop c'est trop ! Comme de refuser d'hospitaliser un patient par manque de moyens, diminuant ainsi ses chances de guérison.

C'est ce qu'explique Agnès Harteman, chef de service en diabétologie à la Pitié Salpêtrière sur France Culture, le 13 janvier 2020. Elle est responsable notamment d'un « foot center » qui soigne les pieds des diabétiques qui, s'ils ne sont pas pris en charge à temps, seront amputés. Le manque d'infirmières l'a obligé à fermer des lits et à prendre des patients moins gravement atteints, laissant les autres chercher ailleurs avec les risques inhérents à cette pathologie.

Dans un premier temps, ces médecins

ont fait la grève du codage. C'est un chef de réa-pédiatrique, le Dr Dauger qui, avec d'autres, a été à l'origine de ce type d'action. Ce boycott ne permettant plus à la structure de récupérer les financements liés aux actes réalisés touchait au porte-monnaie. L'AP-HP (Hôpitaux de Paris) a fait pression sur les personnels pour qu'ils finissent par rentrer les actes.

Aujourd'hui, mille trois cent médecins et chefs de service viennent de menacer de démissionner de leurs fonctions administratives à partir du 14 janvier s'ils n'obtenaient pas gain de cause. Pour enrayer la fuite du personnel infirmier, ils demandent que leur salaire se rapproche de ceux des autres pays de l'OCDE, soit une revalorisation de 300 € et de combler les 800 postes vacants d'infirmières à l'AP-HP.

Pour ce faire, ils refusent les réunions avec les directions des hôpitaux qui mettent toujours en avant le budget au détriment des besoins des patients. La coupe est pleine, ils veulent parler médecine et non plus restriction.

A leur tour, ils ne supportent plus la situation de délabrement organisée de l'hôpital public, dénoncée par

les personnels depuis longtemps. Leur menace a été mise à exécution. Cette fronde a mis également en évidence le fait que les soins aux nouveau-nés n'étaient pas épargnés par cette politique. Ils brisent l'omerta, là où il n'est pas question de parler de ce qui dysfonctionne – qui plus est quand il s'agit des enfants. Là encore, ce n'était plus supportable.

Le Dr Granger, à l'origine du mouvement, est chef de service de réa-pédiatrique à l'Hôpital Robert Debré à Paris. Il expliquait sur RTL que pour une pathologie courante en période hivernale, la bronchiolite du nourrisson, le premier hôpital pédiatrique de France n'était plus capable d'y faire face ! Il avait dû envoyer des enfants à 200 km de Paris dans des villes périphériques.

Dans le même ordre d'idée, que dire de l'hôpital du Mans qui ferme son service de réanimation pédiatrique au grand dam des parents ?

On voit où aboutit cette vision budgétaire au possible, versus néolibéral, des soins voulue par les différents gouvernements qui se sont succédé et qui exigent d'aller vers une spécialité par région.

On en arrive à ne plus pouvoir soigner le minimum dans un contexte

« normal » ; alors, que dire en cas de catastrophe ou d'épidémie !

C'est une politique suicidaire qui est mise en œuvre. L'hôpital public devenant chaque jour un peu plus le parent pauvre du système de santé dans cette société capitaliste avec la rentabilité et la productivité aux commandes, au détriment des besoins de la population.

Si ces chefs de service commencent à unir leur voix à celle des personnels et des usagers, c'est que le couvercle de la marmite n'est pas loin de sauter. Il est même envisagé la « possibilité d'une grève des soins » !

Après des mois et des mois de mobilisation et pas moins de trois plans d'urgence annoncés par A. Buzin pour tenter d'enrayer la contestation, les personnels de santé des hôpitaux publics sont à nouveau appelés par le Collectif Inter-hôpitaux, le Collectif Inter-urgences, le Printemps de la Psychiatrie, la CGT, la CFDT, SUD, la CFTC, la CFE/CGC, l'UNSA, les organisations de praticiens hospitaliers (APH) celles des urgentistes (Amuf) à descendre dans la rue et à faire grève le 14 février. Nul doute que ces chefs de services seront plus nombreux dans la rue avec les personnels soignants. ★

Commémoration de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau

Une apologie du sionisme

Le 23 janvier, date du 75^e anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, a été cette année l'occasion d'une grande commémoration organisée par Nétanyahou en Israël même. En invitant des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier, il entendait faire de cette commémoration un moment fort pour redorer son blason passablement terni par ses déboires judiciaires à quelques jours des prochaines élections législatives israéliennes, en obligeant tous les Etats présents à réaffirmer publiquement leur soutien au « peuple d'Israël », victime du génocide nazi, auquel les Etats européens ont tous, d'une manière ou d'une autre, participé. Et du soutien au « peuple d'Israël » au soutien à l'Etat sioniste d'Israël et sa politique criminelle d'occupation et de spoliation du peuple palestinien, il n'y a qu'un pas que tous, en dépit de quelques états d'âme, ont finalement franchi.

Macron, qui effectuait à cette occasion sa première visite officielle en Israël en tant que président, s'est plié sans vergogne à l'exercice et a multiplié les occasions de rappeler son

soutien à l'Etat d'Israël. Dans un message destiné au mémorial israélien sur la Shoah de Yad Vashem, il a revendiqué son « combat » de « chaque jour » contre l'antisémitisme, « le traquant dans les discours, dans les comportements, sur internet ». Et c'est « cette ombre noire » qui « revient à chaque fois que les démocraties sont malades, que les crises sont là » qu'il convient de combattre partout et sous toutes ses formes. Aujourd'hui, selon Macron, cet antisémitisme se cache derrière l'antisionisme, en écho au texte controversé de la résolution Maillard, adopté en décembre par l'Assemblée nationale. Et d'ajouter : « Ce qui ne veut pas dire qu'il deviendrait impossible d'avoir des désaccords, de critiquer telle ou telle action du gouvernement d'Israël mais la négation de son existence relève bien aujourd'hui d'une forme contemporaine (...) d'antisémitisme. » « Ne rien dire, détourner le regard, c'est se rendre complice » n'a-t-il pas hésité à dire. Mais qui « ne dit rien, qui détourne le regard » de qui se passe à Gaza et dans les territoires palestiniens sous occupation israélienne ? Qui « ne dit rien » de la colonisation

et des exactions quotidiennes commises en toute impunité par les colons à l'encontre des Palestiniens ? Et qui « ne dit rien » quand l'Etat d'Israël adopte une loi faisant de celui-ci « un Etat juif », privant « légalement » les « Israélites arabes » de leur citoyenneté pleine et entière ? Dans tous les discours prononcés par Macron lors de ce voyage de deux jours, aucune référence non seulement aux « droits nationaux » du peuple palestinien mais au peuple palestinien lui-même, se contentant d'évoquer « l'acceptation de "l'autre" », comme s'il s'agissait d'une entité anonyme quelconque. Et ce n'est pas sa visite nocturne, en catimini, au siège de l'Autorité palestinienne pour un bref entretien avec M. Abbas, ni son « altercation » avec les services de sécurité israéliens dans l'église française Sainte-Anne de Jérusalem, dans un mauvais remake du geste de colère de Chirac, qui sauraient passer pour un « soutien » aux droits des Palestiniens.

Comme l'a dénoncé dans Haaretz, le journaliste israélien, Gidéon Lévy, en rendant compte de la commémoration du 75e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau :

« Les dizaines de chefs d'Etat qui sont arrivés en Israël hier se souviennent peut-être du passé, mais ils oublient le présent. En se taisant, en détournant leurs yeux de la réalité tout en s'alignant de manière inconditionnelle sur les positions d'Israël, ils ne manquent pas seulement à leurs devoirs, ils trahissent aussi la mémoire du passé au nom duquel ils sont venus ici. Être reçus par Israël sans faire mention de ses crimes, commémorer l'Holocauste tout en ignorant les leçons à en tirer, visiter Jérusalem sans aller dans le ghetto qu'est Gaza lors de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, il est difficile de trouver plus grande hypocrisie. » En ce qui concerne Macron, ce n'est pas de l'hypocrisie mais bien une complicité assumée avec les crimes commis par l'Etat d'Israël à l'encontre des Palestiniens au nom de la lutte contre l'antisémitisme et le terrorisme. Une complicité réitérée lorsqu'il a tenu à « saluer les efforts du président Trump » suite à la présentation du « plan de paix » concocté par Trump et Nétanyahou, plan basé sur la négation des droits nationaux du peuple palestinien. ★

La signification de la date du 21 février

Le 21 février 1944, le résistant Manouchian et son groupe de vingt-trois travailleurs immigrés étaient fusillés par les Allemands pour avoir, les armes à la main, lutté contre le nazisme sur le sol de France. Cette date va alors être choisie pour célébrer leur mémoire et devenir une journée dédiée à la dénonciation de l'impérialisme, du colonialisme et du néocolonialisme.

Pendant la guerre d'Algérie, le 21 février a été l'occasion de manifestations contre le colonialisme. Le 21 février 1967, les ouvriers, les étudiants, les jeunes Français « sont solidaires du peuple vietnamien en lutte contre l'impérialisme américain, héritier des méthodes nazies », écrit le comité d'organisation, d'une « journée d'action anti-impérialiste ». Les comités Vietnam seront à cette époque l'organisation qui va rassembler tous ceux qui dénoncent l'impérialisme américain et soutiennent le peuple vietnamien dans son combat pour sa libération nationale. Dans les années 70, le 21 février a donné lieu en France à de multiples meetings dans lesquels la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France) jouait un rôle moteur, dénonçant le néocolonialisme français avec les indépendances formelles des années 60 (*). Après de longues années où la date du 21

février n'a été célébrée que de façon assez confidentielle par les milieux militants, l'association *Sortir du colonialisme* a repris l'idée d'organiser autour du 21 février des activités de dénonciation du colonialisme, du néocolonialisme, du racisme et de la domination impérialiste, notamment celle de l'impérialisme français. La « semaine anticoloniale » est née et a fédéré un certain nombre de collectifs, associations, partis qui ont, autour de cette date, organisé diverses manifestations politiques et culturelles.

Aujourd'hui, alors que l'anti-impérialisme reprend de la vigueur partout dans le monde, il est souhaitable qu'en France le 21 février soit à nouveau dignement célébré.

Comme le rappelle le site du Musée de l'Immigration

« Du 15 au 18 février 1944, 23 accusés comparaissent à Paris, devant une cour martiale allemande. Ils forment le noyau d'intervention, parmi un groupe de 68 francs-tireurs et partisans de la MOI incarcérés depuis trois mois et quotidiennement torturés. Le verdict tombe le 21 février au matin et, le jour même, tous sont fusillés au Mont-Valérien, à l'exception

de la Hongroise Olga Bancic, qui sera décapitée à Stuttgart le 10 mai 1944.

Tout de suite après, une affiche est placardée en 15 000 exemplaires sur les murs de France. Le tract qui l'accompagne présente ces libérateurs de l'intérieur comme un ramassis de tueurs.

Il est certes difficile de mesurer l'impact exact de cette affiche, passée à la postérité sous le nom d'Affiche rouge, sur les Français. Il est certain qu'ici et là des mains anonymes ont déposé des fleurs au pied de ces affiches ou ont collé dessus des banderoles où l'on pouvait lire : « Des martyrs », ou « Oui ! L'armée de la Résistance ». »

Aragon a rendu un magnifique hommage à ces 23 résistants des FTP MOI dans un poème intitulé « Strophes pour se souvenir » (**). Plus tard, Léo Ferré mettra ce poème en musique et l'intitulera *l'Affiche Rouge*. ★



d'Estaing le 5 mai 1980. Elle a joué un rôle très important pour les étudiants africains résidant en France, et bien au-delà, permettant, entre autres, à des jeunes étudiants français, en les côtoyant, de connaître la réalité de la domination de l'impérialisme français en Afrique et de se politiser. De nombreux militants marxistes-léninistes se sont formés dans ce cadre.

** Paru dans son recueil « Le Roman Inachevé », 1956.

* La FEANF, créée en 1950, sera dissoute par le gouvernement de Valéry Giscard

La montée des tensions entre les USA et l'Iran

En 2018, les autorités US mettent les Gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes.

Au printemps 2019, plusieurs attaques de pétroliers dans le détroit d'Ormuz sont revendiquées par des groupes liés à l'Iran. En juin, Trump annule « à la dernière minute » le tir de missiles sur des sites en Iran, en réponse à la destruction d'un drone US qui survolait l'espace aérien iranien. Cette décision est interprétée comme un signe de faiblesse de Trump, notamment par les monarchies du Golfe qui s'inquiètent d'un « désengagement US ». Mais de nouvelles troupes US sont envoyées dans le Golfe, portant leur nombre à plus de 14 000.

Le 14 septembre : attaque d'un important site pétrolier saoudien par des missiles de croisière et des drones revendiquée par les rebelles Houthis du Yémen. Cette attaque révèle le degré de sophistication et de précision des missiles iraniens et les lacunes de la défense antimissile saoudienne.

Le 27 décembre, des roquettes sont tirées par les brigades irakiennes du Hezbollah contre la base US de Kirkouk, faisant une victime.

Le 29, frappes US contre des bases des milices chiites en Irak et en Syrie (25 morts) ; le 31 décembre et le 1^{er} janvier, l'ambassade US à Bagdad, la « plus sécurisée » au monde, est assiégée par des miliciens chiites des brigades de la Mobilisation populaire. Les militaires US de l'ambassade, appuyés par des hélicoptères,

repoussent les assaillants. Les militaires engagent un sit-in devant l'ambassade. Trump menace directement l'Iran de représailles : le parallèle est fait avec le siège de l'ambassade US en Iran en 1979 et les attaques contre l'ambassade US de Benghazi en Libye en 2012.

Le 3 janvier, l'assassinat à l'aéroport de Bagdad du général iranien, Ghassem Soleimani, haut responsable de la brigade Al Qods des Gardiens de la révolution, et de son adjoint, Al Mohandes, responsable des brigades chiites irakiennes, est revendiqué par Trump. Cet assassinat provoque à la fois une très grande colère en Iran, Irak, Liban... et une très grande inquiétude au niveau régional et international ; la possibilité du déclenchement d'une guerre par les USA contre l'Iran est ouvertement évoquée.

Les cérémonies de funérailles du 4 janvier en Irak s'accompagnent d'appels à « chasser les USA ». En Iran, les appels à la vengeance se multiplient et des millions de personnes manifestent dans les villes de tout le pays au passage du cortège funéraire. Les autorités iraniennes promettent une riposte militaire contre des cibles militaires US dans la région.

Le 5 janvier, les députés chiites en Irak votent une résolution demandant le départ des troupes US et celles de la coalition internationale. Les députés kurdes et plusieurs députés sunnites ne participent pas au vote, disant vouloir « vivre en paix, avec l'Iran et les USA ». Trump répond à ce vote par des menaces de sanc-

tions à l'encontre de l'Irak.

Le 8 janvier, des missiles iraniens sont lancés contre deux bases US en Irak. Les militaires US avaient été prévenus. Les dégâts sont très limités, mais c'est la première fois que l'Iran revendique ouvertement une attaque contre des installations US. Trump menace de procéder à des représailles « disproportionnées », ciblant 52 sites, dont des sites culturels. Trump demande à l'OTAN de s'impliquer davantage dans le combat contre l'Iran. Macron, qui a apporté son soutien aux USA après l'assassinat de Soleimani, multiplie les appels « à la retenue » en direction des dirigeants iraniens. Il s'inquiète surtout d'un éventuel désengagement US en Irak, dans la guerre contre l'EI. Le commandant US des 4 500 hommes annonce l'arrêt des opérations contre l'EI pour consacrer ses forces à leur « propre protection ».

Le 8 janvier, un avion ukrainien décollant de Téhéran, est abattu avec 176 passagers dont un grand nombre de binationaux canadiens-iraniens. Ce n'est que le 11 janvier que les autorités iraniennes reconnaissent la responsabilité de Gardiens de la révolution dans ce tir « accidentel », dû à une méprise sur la nature de la cible, au moment où l'attention était concentrée sur d'éventuelles frappes US.

En Irak, les manifestations des opposants au système politique en place, aux partis qui en profitent, à la corruption et au délabrement des services basiques reprennent. Elles dénoncent l'ingérence iranienne et

exigent le départ des troupes US. Le 24 janvier, le dirigeant Moqtada Al-Sadr appelle à une grande manifestation pour le retrait des troupes US. Ses partisans, qui étaient très actifs dans les précédentes manifestations, se retirent des campements sur les places, juste avant que la police et des milices armées répètent violemment les manifestants. Le 27 janvier, le leader chiite retirait son soutien au mouvement de protestation de la jeunesse donnant ainsi son feu vert à la répression par le régime.

En Iran, suite aux atermoiements des autorités iraniennes sur les responsabilités dans le tir contre l'avion, des manifestations de protestation contre le régime ont repris, mais la grande majorité de la population est attachée à l'unité nationale contre les menaces d'agression US.

Les dirigeants iraniens annoncent que le processus d'enrichissement d'uranium va s'accélérer. Les « modérés », autour de Rohani, sont isolés ; l'aile dure du régime, autour du guide suprême, Khamenei, considère que la contestation est manipulée par des forces liées aux USA et à Israël.

Le 26 janvier, dans de nombreux pays ; ont été organisés des manifestations et des rassemblements contre la guerre US contre l'Iran. ★

*Voir notre déclaration sur l'assassinat de G. Soleimani :
<http://www.pcof.net/lassassinat-du-dirigeant-iranien-un-acte-de-guerre-des-usa/>

Dénoncer sans ambiguïté l'agression US contre l'Iran

Lors du rassemblement du 25 janvier, à Paris, co-organisé par le collectif « Non à la guerre, non à l'état de guerre » et le collectif « Non à l'OTAN », auxquels participe notre parti, notre porte-parole a développé les raisons pour lesquelles il était important de s'opposer aux plans de guerre de l'impérialisme US contre l'Iran. Nous en donnons les grandes lignes.

Quelle que soit l'appréciation portée sur le régime en place en Iran, nous nous opposons à l'intervention des puissances impérialistes contre un pays, contre un peuple. Hier, c'était contre la guerre impérialiste contre l'Irak, du temps de Saddam Hussein, celle d'Afghanistan, du temps des talibans, celle contre la Libye du temps de Kadhafi. Nous sommes particulièrement concernés quand l'impérialisme français intervient ou participe à l'intervention.

Les puissances impérialistes n'apportent ni paix, ni démocratie, ni « libération », bien au contraire : elles

imposent leur domination politique, économique, militaire... et sèment chaos et divisions.

C'est aussi pour ces raisons que notre parti avait manifesté contre l'agression de l'Iran par l'Irak, dans les années 80, une agression soutenue par la France, les USA, pour abattre le mouvement populaire iranien.

Il y a un risque d'internationalisation de ce qui peut déboucher sur une guerre, à travers l'engagement de l'OTAN et parce que toutes les grandes puissances sont militairement présentes dans cette région poudrière. L'exemple de la guerre de Syrie le montre clairement.

Nous dénonçons l'alignement de Macron sur la politique de Trump, car par-delà les « réserves » exprimées, il y a la réalité des positions concrètes qui consistent essentiellement à faire pression sur le gouvernement iranien, pour l'amener à faire davantage de « concessions » : se retirer de tous les pays de la région et arrêter de soutenir des groupes armés au Liban, en



Intervention du représentant du collectif « Ni guerre, ni état de guerre » le 25 janvier à Paris

Irak, en Syrie et faire toujours plus de concessions à Israël...

Trump se trompe s'il pense que le peuple iranien espère son intervention militaire pour renverser le régime des mollahs : s'il y a évidemment des nostalgiques de la période du Shah, le peuple iranien n'a pas oublié

que les USA ont soutenu ce régime réactionnaire et corrompu et qu'ils ont combattu toutes les tentatives du peuple iranien à prendre son destin en mains.

Nous soutenons l'exigence qui monte dans de plus en plus de pays de la région du retrait des troupes ●●●

••• US, la fermeture des bases US, et nous y ajoutons l'exigence du retrait des troupes et des moyens militaires de l'impérialisme français, notamment ceux qui sont stationnées à Abu Dhabi, en Irak et en Syrie. Nous exigeons aussi l'arrêt des ventes d'armes aux monarchies réactionnaires du Golfe, notamment à l'Arabie saoudite.

Nous soutenons les forces progres-

sistes, anti-impérialistes, qui luttent dans ces pays pour l'émancipation nationale et sociale des peuples. Nous soutenons en particulier le parti du travail d'Iran qui a pris position contre l'agression US contre l'Iran et qui réaffirme dans sa récente déclaration : « Notre parti s'oppose à la destruction et à la désintégration de l'Iran et lutte contre la complicité de l'opposition mercenaire iranienne

avec l'impérialisme et le sionisme. C'est le devoir et le rôle du peuple iranien de demander des comptes au régime capitaliste de la République islamiste. »

Impérialistes, bas les pattes de l'Iran

Impérialisme US, hors d'Irak, hors du Moyen-Orient

Impérialisme français, hors du Moyen-Orient

Arrêt des sanctions et du blocus contre l'Iran, qui étouffent et affaiblissent le peuple iranien

Soutien aux mouvements populaires qui luttent pour la justice sociale, la démocratie, le droit de vivre dans la dignité, la totale souveraineté de leur pays. ★

Libye

A Berlin, la partition était en marche

Dans notre numéro de janvier, nous avons souligné l'implication de la Turquie et de la Russie dans la guerre qui oppose le clan Sarraj, officiellement reconnu comme le représentant de la Libye, et Haftar, qui a lancé une offensive en avril 2019 contre lui, avec l'appui des Emirats Arabes Unis, de l'Egypte, de l'Arabie saoudite, de la Russie et de la France. « *On est en train de perdre pied en Libye* », alarmait très récemment un responsable de l'UE, pointant le fait que c'étaient la Russie et la Turquie qui se partageaient de plus en plus le contrôle de ce pays ravagé par la guerre, mais qui possède de grandes richesses, notamment pétrolières et aquifères, sans parler de sa situation géostratégique. Les dirigeants de l'UE craignent notamment que les gouvernements de la Turquie et de la Russie exercent un chantage à la « régulation » sur les flux de migrants, migrants nombreux en Libye. Les chiffres varient entre 55 000, pour le HCR et 600 000, tous vivant dans des conditions de plus en plus précaires, dans les zones disputées

par les deux factions libyennes. Une conférence internationale a été organisée en toute hâte, à Berlin, le 19 janvier, réunissant onze pays, dont plusieurs de l'UE, la Russie, la Turquie, les USA, l'ONU, l'Union africaine et la Ligue arabe. Auparavant, le 8 janvier, Erdogan et Poutine s'étaient rencontrés pour lancer les travaux d'un gazoduc (TurkStream) reliant la Russie à la Turquie. Le fait que chacun soutient un camp dans la guerre en Libye (Erdogan soutenant Sarraj et Poutine, Haftar), n'est pas un obstacle à leurs relations, dès lors que chacun y « trouve son compte », au détriment des puissances européennes. C'est le même type de relations que ces deux Etats entretiennent en Syrie, avec un partage des zones d'influence.

La réunion de Berlin a été un théâtre d'hypocrisie et de mensonges. Présidée par Merkel et le secrétaire général de l'ONU, des engagements ont été pris de respecter l'embargo sur les livraisons d'armes aux deux belligérants, sur le respect d'un cessez-le-feu, accordé préalablement par

Poutine et Erdogan, sur la nécessité d'une « solution politique »... Des engagements de pure forme, qu'aucun des acteurs ne respecte. En réalité, cette réunion a surtout servi à entériner la partition de la Libye, en mettant les Etats de l'UE autour de la table, avec la Russie, la Turquie et les USA, même si ces derniers sont davantage occupés par la situation au Moyen-Orient. Le Pentagone a d'ailleurs annoncé une redistribution des forces US en Afrique, notamment au Sahel, ce qui a provoqué une réaction immédiate des autorités militaires et politiques françaises qui ne peuvent se passer du soutien logistique des USA dans cette vaste région.

C'est certainement une des raisons qui ont poussé Macron à intervenir durant ce sommet et encore après, sur la question de la lutte contre le terrorisme sur le continent africain. Alors que les autres dirigeants des Etats de l'UE, notamment l'Allemagne, voulaient voir dans ce sommet et les engagements pris un « petit pas positif », Macron est revenu sur la ques-

tion de la lutte contre le « danger djihadiste », qu'il estime ne pas avoir été suffisamment pris en compte. Concrètement, il a fustigé l'envoi par la Turquie de mercenaires venant de Syrie, les livraisons d'armes turques au régime de Sarraj, qu'il considère, au mieux, comme incapable de faire face aux groupes djihadistes en Libye, voire être complice de leur prolifération. Il prône dans les faits la « solution » Haftar, considéré comme le seul rempart crédible face aux groupes armés qui agissent en Libye. Macron développe la même posture de défenseur de l'UE face à la menace djihadiste comme il l'avait fait lors du sommet de l'Otan (voir *La Forge* de décembre), ou quand il a convoqué les chefs d'Etat du G5 Sahel et qu'il a lancé un appel à d'autres chefs d'Etat africains à participer à ce combat, notamment celui de la Côte d'Ivoire. Du point de vue de l'impérialisme français, la menace djihadiste est brandie pour essayer d'entraîner d'autres puissances impérialistes à sa suite, pour essayer de maintenir sa domination en Afrique. ★

Liban

Quatre mois de mobilisation populaire

C'est le 17 octobre 2019 qu'une mesure du gouvernement, le prélevement d'une taxe de 6 dollars mensuels (environ 5,40 euros) sur les appels passés par WhatsApp, a fait exploser la colère populaire dans ce pays.

Le mouvement de contestation qui dénonce la crise économique, la corruption et l'incompétence de la classe politique, est entré dans son quatrième mois et s'est étendu à tout le pays. Le gouvernement a été obligé de démissionner. Le 21/01, le nouveau premier ministre a eu beau réservé ses premiers mots au mouvement de contestation, saluant le sursaut amené par la mobilisation et promettant de répondre aux revendications, il n'a de loin pas convaincu les manifestants. « *Nous ne voulons pas d'un gouvernement de politiciens déguisés en technocrates* » a répondu

la rue qui sait que derrière les nouvelles figures mises en avant, ce sont toujours les mêmes conseillers de l'ombre qui tirent les ficelles. Le mouvement refuse un « *partage de gâteau* » entre les partis traditionnels. « *Nous réclamons depuis le début du mouvement un gouvernement d'urgence, réduit, transitoire, avec des personnes indépendantes.* » Deux tribunes ont été publiées dans *Le Monde*. Celle de Lydia Assouad, le 18/11, doctorante à l'Ecole d'économie de Paris, spécialiste des inégalités au Liban. L'autre, le 10/12, d'un collectif d'universitaires, d'économistes et d'humanitaires libanais. Elles se rejoignent sur le diagnostic de la situation socio-économique du pays. Lydia Assouad explique notamment : « *Le Liban fait partie des pays les plus inégalitaires du monde, à côté du Chili, du Brésil ou encore de*

l'Afrique du Sud. Les 1 % les plus aisés perçoivent 25 % des revenus. (...) Les 0,1 % les plus aisés (3 700 individus) captent 10 % des revenus. C'est autant que ce que reçoivent les 50 % les plus pauvres (près de 2 millions de personnes). Ce petit groupe d'ultra riches – qui coïncide largement avec la classe politique – a des niveaux de revenus similaires aux plus riches des pays riches. Les plus démunis, au contraire, ont des niveaux de revenus comparables aux plus pauvres des pays pauvres (...). Les chiites de la ville de Tyr, dans le Sud, et les sunnites du Nord, à Tripoli, ont enfin trouvé ce qu'ils avaient en commun : l'élite politique extorque des rentes colossales à leurs dépens. » Et c'est bien pour cette raison que le mouvement de protestation actuel a dépassé les divisions religieuses : « *les Libanais*

ont découvert ce qu'ils avaient en commun : leur exploitation par les plus nantis. »

Le chercheur libanais spécialiste des questions sociales, G. Haddad, soulignait quant à lui l'évolution du mouvement de protestation : « *La dynamique sociale va de plus en plus l'emporter. Des gens n'arrivent plus à payer leur loyer, le chômage augmente, des entreprises ferment. Tout cela ne peut que nourrir la colère.* » Si la question sociale est aujourd'hui au centre de la contestation, le mouvement s'affronte à gros : aux banques, aux oligarques, aux milices armées confessionnelles... et bien sûr aux intérêts des puissances impérialistes. La jeunesse en particulier, comme les femmes, très présentes dans le mouvement, font preuve d'un grand courage. Le mouvement mérite toute notre solidarité. ★

Nous publions ci-dessous une contribution d'un camarade du PCRV sur la « disparition » du F-CFA

Du Franc CFA à l'ECO : maintien d'un instrument d'exploitation et d'oppression des néocolonies africaines par l'impérialisme, principalement français

Lors de sa tournée d'inspection dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, Macron en chef de file de l'impérialisme français, a organisé, avec la complicité de son allié Alassane Ouattara, Président de la République de Côte-d'Ivoire, l'annonce, le 21 décembre 2019, de l'adoption par les pays de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africain) d'une nouvelle monnaie, l'ECO, en remplacement du Franc CFA.

Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, les peuples et la jeunesse populaire ont organisé des manifestations de dénonciation du franc CFA en tant qu'outil de domination néocoloniale et un des rouages essentiels de la Françafrique. Pour freiner ces luttes populaires et le développement de la conscience anti-impérialiste dans les différents pays, l'impérialisme français et ses alliés font une concession formelle qui ne remet pas en cause fondamentalement les rapports de domination économique, monétaire, politique, militaire et culturelle.

Pour bien comprendre les mutations opérées et les manœuvres orchestrées par l'impérialisme français avec la mise en place de la nouvelle monnaie, l'ECO, il convient de partir des principes de fonctionnement actuel du Franc CFA, « Franc de la communauté financière africaine », appellation retenue après les indépendances formelles en 1960 en lieu et place de l'ancien nom « Franc des colonies françaises d'Afrique » lors de sa création en 1945.

Au préalable, examinons les artifices de changement annoncé.

La désignation « ECO », en usurpant dans la foulée un projet initial de la future monnaie unique des 15 pays membres de la CEDEAO (Communauté Economique des Pays d'Afrique Occidentale), a pour objectif d'effacer dans les esprits la perception d'un symbole de vestige du colonialisme français.

Le deuxième élément de la réforme : la BCEAO (la Banque Centrale Economique d'Afrique de l'Ouest) ne sera plus dans l'obligation de déposer 50 % de ses réserves de change auprès de la Banque de France. Ce dispositif a été dénoncé comme étant un héritage humiliant de la domination coloniale de la France à l'égard des pays africains. D'où l'annonce démagogique de Macron : « La BCEAO n'aura à l'avenir plus d'obligation particulière concernant le placement de ses réserves de changes. Elle sera libre de placer ses avoirs dans les actifs de son choix ».

Au niveau de la gouvernance, la France ne va plus siéger au sein des instances dirigeantes de l'UEMOA (Conseil d'Administration, Comité de Politique monétaire de la BECEAO, Commission bancaire de l'UEMOA). Une manière de désamorcer les critiques sur le contrôle de l'impérialisme français au sein de ces institutions monétaires à travers l'omniprésence de ses représentants.

La manœuvre consiste à gommer les aspects caricaturaux de la domination monétaire sous la pression des luttes des peuples africains dans un contexte d'affaiblissement de l'impérialisme français, confronté aux rivalités des autres puissances impérialistes pour le repartage des territoires en

vue du pillage des importantes ressources agricoles et minières dans cette région stratégique d'Afrique de l'Ouest.

Les principes fondamentaux qui régissent la Zone CFA demeurent en tant que piliers de la spoliation des économies africaines.

La fixité de la parité des F-CFA avec le Franc Français (FF) puis plus tard avec l'Euro implique que les monnaies sont convertibles entre elles à des parités fixes sans limitation de montants. Le Trésor français garantit la convertibilité illimitée des F-CFA émis par les différents instituts d'émission de la Zone.

La libre transférabilité : les transferts sont libres à l'intérieur de la Zone, à l'intérieur de chaque sous-zone et entre chaque sous-zone et la France au niveau des capitaux.

La centralisation des réserves de change : les Etats africains centralisent leurs réserves d'abord dans chacune des deux banques centrales. Ensuite, en contrepartie de la convertibilité illimitée garantie par la France, ces dernières doivent déposer au Trésor français, sur le compte d'opérations ouvert au nom de chacune d'entre elles, 50 % de ces réserves.

Cette réglementation constitue un mécanisme favorisant le pillage des ressources des pays africains de la zone franc. Les parités avec le Franc français puis l'Euro, ouvre un large boulevard pour déverser des produits manufacturés français et européens dans ces pays en les soumettant par ailleurs aux régulations arbitraires de ces monnaies. La parité est une véritable entrave à la compétitivité des économies des pays africains de la zone franc, car avec un euro fort, leurs exportations sont difficiles et fluctuent en fonction de la fluctuation de l'euro. La conséquence : les néocolonies africaines, privées de toute politique monétaire autonome, abandonnent ipso facto leur souveraineté nationale. Sur un autre plan, cette parité fixe, imposée, ne reflète pas les réalités économiques et sociales de la zone.

La garantie de la convertibilité illimitée par le Trésor français s'applique uniquement avec la France. D'où la faiblesse des échanges commerciaux entre les pays d'Afrique de l'Ouest et ceux d'Afrique centrale appartenant à la zone franc. Par contre, ce principe facilite les investissements français en Afrique, le rapatriement des capitaux et des profits en France, l'importation des matières premières par les monopoles français.

La centralisation des réserves de change complète l'édifice savamment orchestré d'une véritable escroquerie. Sous le prétexte vertueux d'assurer la stabilité financière du franc CFA face aux risques inflationnistes, l'impérialisme français accapare et utilise cet argent amputé des budgets des Etats africains à son avantage. Entre autres, des placements, moyennant versement d'intérêts aux Banques centrales, comptabilisation des intérêts versés aux Banques centrales au titre de l'Aide Publique au Développement (APD). Ainsi, en 2015, environ 8 000 milliards de F-CFA, soit 12 millions d'euros, venant de la BCEAO et de la BEAC, étaient stockés au Trésor français comme provision des comptes d'opérations. Dans la

même période, ces pays, victimes de la rétention par la France d'un tel montant financier, subissaient une rigueur budgétaire avec des restrictions aux conséquences graves pour les secteurs sociaux comme l'éducation et la santé.

Le remplacement du Franc CFA par l'ECO conserve ces principes de la parité fixe et le rôle de garant financier de la France pour les 8 pays de l'UEMOA avec leurs implications de maintien d'une logique de domination et d'exploitation au service des intérêts des monopoles français et européens. Le Franc CFA est une des pièces essentielles d'un système, le pacte colonial demeuré intact jusqu'aujourd'hui après l'avènement des indépendances formelles. Les changements opérés arrivent dans le contexte d'approfondissement de la crise du système impérialiste mondial, marqués par les politiques néolibérales imposées par les organismes financiers internationaux tels que l'OMC, le FMI et la Banque Mondiale, les rivalités inter-impérialistes féroces avec l'irruption sur la scène de nouveaux concurrents tels que le Brésil, l'Inde, la Turquie, la Chine menaçant les intérêts de l'impérialisme français en déclin relatif sur le continent africain. L'ECO apparaît comme une tentative d'adaptation de l'impérialisme français à ces mutations économiques néolibérales pour préserver ses intérêts.

En définitive, l'ECO, dans la suite logique du Franc CFA, est un instrument d'exploitation et d'oppression aux mains de l'impérialisme international, français en particulier. Les peuples et la jeunesse rejettent le Franc CFA, l'ECO, la domination et l'oppression néocoloniale. Ils s'engagent progressivement dans des luttes multiformes pour des droits démocratiques et sociaux et pour la libération nationale et sociale. ★

Le G5 Sahel convoqué à Pau

Initialement prévu en décembre, puis reporté en janvier, le sommet France/G5 Sahel s'est finalement tenu à Pau, le 13 janvier. Outre le rappel à l'ordre des présidents africains pour qu'ils fassent taire les oppositions populaires dans leur pays, Macron espérait pouvoir y afficher un engagement plus important de l'UE et des Etats-Unis.

Beaucoup d'annonces, mais peu d'engagements concrets de la part des autres forces de l'UE ou des USA ! Au final, c'est l'impérialisme français qui a dû, une nouvelle fois, envoyer dans l'urgence 220 soldats supplémentaires (portés à 600 début février) qui viennent s'ajouter aux 4 500 de Barkhane.

L'ennemi désigné est « l'Etat islamique au Grand Sahara ». Une hydre complexe et diffuse dont aucune armée ne viendra à bout parce qu'elle se nourrit précisément de la misère, de l'humiliation qui découlent du pillage et de la domination impérialistes et de la décomposition des Etats néocoloniaux. ★

Avec les peuples d'Afrique, nous disons : « armée française, impérialisme français hors d'Afrique ! »

Mobilisations dans les Antilles contre la réforme des retraites

En Martinique et Guadeloupe comme en France, la volonté du gouvernement d'imposer coûte que coûte la retraite à point ne passe pas. Les manifestations ont à chaque fois rassemblé des milliers de travailleurs, notamment des services publics, mais aussi du privé. Les agents de mairie et des collectivités ont été le fer de lance des journées

de manifestation interprofessionnelles. Des grèves ont également éclaté dans plusieurs secteurs : travailleurs de la raffinerie Sara de Martinique en grève depuis le 22 janvier et ceux de la Guadeloupe sur le pied de guerre ; salariés des transports de la région Centre de la Martinique en grève durant deux semaines pour défendre leurs

emplois ; ou encore les postiers de Guadeloupe qui, après 5 jours de grève, ont obtenu de la direction de la Poste la création de 103 postes dont 70 CDI, l'arrêt du recrutement en intérim ou encore le maintien des bureaux de poste de plein exercice. Une victoire qui a sans aucun doute inspiré les postiers de Martinique, partis en grève le 14 janvier en inter-

syndicale, autour d'une plate-forme revendicative en 22 points pour l'amélioration de leurs conditions de travail et contre le management arrogant du directeur régional. De plus en plus de salariés du secteur privé s'organisent pour rejoindre la mobilisation : secteur des produits pétroliers, distribution de l'eau, commerce, port, aéroport. ★

Martinique

« Chlordécone : Békés coupables, Etat colonial complice »

C'est dans un contexte de fortes mobilisations sociales, que devait avoir lieu, le 13 janvier, le procès de 7 jeunes militants anti-chlordécone poursuivis par la justice française pour avoir mené chaque week-end des actions de blocage des magasins du groupe Bernard Hayot (GBH) (voir encart) et s'être affrontés à la police lors de l'une de ces actions. Par ces blocages, ils entendent dénoncer non seulement la distribution et l'utilisation du chlordécone pendant des décennies en Martinique par les lobbies de la banane, mais aussi la permanence de l'Etat colonial en Martinique qui s'appuie sur les « békés », ces descendants des colons esclavagistes

venus de France, qui contrôlent toujours l'économie de l'île et font régner leur loi en Martinique.

Le Comité 13 janvier (*) qui s'est constitué en soutien aux militants anti-chlordécone avait appelé à venir les soutenir au tribunal. 150 personnes ont manifesté de la maison des syndicats jusqu'au tribunal où ils ont été empêchés d'entrer à coups de matraques et de gaz lacrymogènes par les nombreux policiers et gendarmes déployés à l'entrée. Les manifestants ont riposté et les jeunes des quartiers avoisinants sont venus leur prêter main forte. La réponse du pouvoir colonial a été une répression féroce : tirs de grenades de désencerclement et de LBD visant la foule

rassemblée et des passants sans discernement, faisant plusieurs blessés, 4 jeunes manifestants ont été arrêtés. Le procès des 7 militants a finalement été reporté au 3 juin. Dans son communiqué, le Comité 13 janvier dénonce « la concentration des forces de répression » qui « démontre la programmation de l'usage de la violence contre la jeunesse martiniquaise en lutte » et une provocation délibérée du Procureur et de la justice coloniale « qui démontre une fois encore qu'ils sont les serviteurs de la caste béké et des empoisonneurs et leur refus d'un vrai débat sur l'empoisonnement de notre pays ». Le Comité 13 janvier a pris l'initia-

tive de porter ce débat au-delà de la Martinique et de faire connaître en France le combat du peuple martiniquais contre la répression coloniale et ses exigences de justice et de réparation pour les victimes du chlordécone. Un meeting est d'ores et déjà programmé pour le 21 février à Paris.

(*) Le Comité 13 janvier regroupe 21 organisations politiques indépendantistes, dont le Conseil National des Comités Populaires - CNCP, des syndicats, des associations ainsi que des personnalités. Le CNCP a édité un bulletin spécial pour dénoncer la répression coloniale. Ce document est téléchargeable sur notre site. ★

Rappel sur le Chlordécone et son utilisation aux Antilles

Le chlordécone est un pesticide ultra-toxique, un perturbateur endocrinien reconnu comme neurotoxique, reprotoxique (pouvant altérer la fertilité) et classé cancérogène possible dès 1979 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce produit, hautement toxique donc, a été employé massivement dans les bananeraies de la Guadeloupe et de la Martinique de 1972 à 1993 pour combattre le charançon du bananier.

Interdit aux USA dès 1977, la France ne l'interdira qu'en 1990 ; mais elle a continué de l'autoriser aux Antilles jusqu'en 1993 par deux dérogations successives, signées par les ministres de l'agriculture de l'époque sous le gouvernement Mitterrand.

Ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire du chlordécone » surgit au tout début des années 2000. Un ingénieur sanitaire, Eric Godard, de l'Agence régionale de santé (ARS) de Martinique donne un aperçu de l'ampleur des dégâts en révélant la contamination des eaux de consommation, des sols, du bétail et des végétaux. Il sera mis à l'écart pendant plus d'un an après sa découverte.

Le chlordécone, qui passe dans la chaîne alimentaire, a non seulement contaminé les sols, mais aussi les rivières, une partie du

littoral marin, le bétail, les volailles, les poissons, les crustacés, les légumes-racines... et bien sûr la population elle-même. La quasi-totalité des 800 000 habitants de la Guadeloupe (95 %) et de la Martinique (92 %) sont aujourd'hui contaminés. La molécule, très persistante, a contaminé les Antilles pour des siècles.

En dehors des travailleurs agricoles des bananeraies, les plus exposés, l'intoxication au chlordécone se fait essentiellement par voie alimentaire.

L'étude publiée en 2012 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur des femmes enceintes et des nourrissons, montre que le chlordécone augmente non seulement le risque de prématurité, mais qu'il a aussi des effets négatifs sur le développement cognitif et moteur des nouveau-nés. Le pesticide est également fortement soupçonné d'augmenter le risque de cancer de la prostate, cancer dont la Martinique détient le record du monde. La Guadeloupe fait aussi partie des zones les plus touchées par cette maladie. Le cancer de la prostate est deux fois plus fréquent et deux fois plus grave aux Antilles qu'en métropole, avec plus de 500 nouveaux cas par an sur chaque île.

Quand la contamination dans l'en-

vironnement a été découverte, des mesures ont été prises. Des sources d'eau ont été fermées, d'autres traitées, et des zones entières ont été interdites à la culture, étendues par la suite à la pêche.

Une étude lancée en 2013 en Martinique devait permettre de confirmer – ou non – les observations faites en Guadeloupe. Mais elle a été arrêtée au bout d'un an. L'Institut national du cancer (INCa), qui l'avait financée, lui a coupé les fonds, mettant en cause sa faisabilité. C'est un courrier signé de la présidente de l'INCa de l'époque, Agnès Buzyn, qui a notifié cette décision. Dans une lettre adressée à la ministre le 23 janvier 2018, un syndicat de l'ARS de Martinique dénonce les « pressions que subissent les agents pour limiter l'information du public au strict minimum », mais aussi les « manœuvres visant à la mise à l'écart du personnel chargé de ce dossier », dont l'expertise est pourtant « unanimement reconnue ». Il s'avère que l'un des agents ostracisés n'est autre qu'Eric Godard, celui qui, en 2000, avait révélé le scandale. ★

Source : Enquête menée par Faustine Vincent, correspondante du journal *Le Monde* en Guadeloupe - juin 2018.

Les grandes familles « békés » au centre du scandale du chlordécone

C'est la société Lagarrigue qui a acheté et commercialisé le chlordécone aux Antilles de 1972 à 1993. Le directeur général de la société Lagarrigue était, à cette époque, Yves Hayot (décédé en 2017), l'aîné d'une puissante famille béké. Son frère, Bernard Hayot, est l'une des plus grosses fortunes de France (300 millions d'euros), et patron du groupe Bernard Hayot, spécialisé dans la grande distribution (Carrefour, Mr Bricolage et Renault). Il est soupçonné d'avoir continué à organiser l'importation du chlordécone après 1990, date de son interdiction, la législation en vigueur en autorisant la vente pour un délai d'un à deux ans avant le retrait définitif du produit.

Ainsi, l'entreprise Lagarrigue aurait reconstruit un stock important de chlordécone alors que le produit n'était déjà plus homologué. Or « au moins un service de l'Etat a été informé de cette "importation" », puisque ces 1 560 tonnes « ont bien été dédouanées à leur arrivée aux Antilles » en 1990 et 1991, précise le rapport d'enquête de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques réalisé en 2009. Ce qui pose la responsabilité directe de l'Etat, et notamment des ministres PS de l'agriculture et de la santé de l'époque, qui ont « couvert » ces importations illégales et continué à mettre en danger la santé des populations, sous prétexte de défendre « l'industrie bananière française » mais surtout les profits de quelques grands producteurs et distributeurs békés.